

MEMOIRES

L'HYPERTROPHIE DE LA RATE AU POINT DE VUE CHIRURGICAL (1)

Par le Docteur L.-P. NORMAND

Médecin de l'Hôpital Saint-Joseph à Trois-Rivières.

Lorsqu'en décembre dernier votre secrétaire me priaît de venir contribuer, par une observation, à l'une de vos séances régulières, deux sentiments se sont développés dans mon âme :

1° Sentiment de refus; je me demandais comment, nous, médecins pratiquant en dehors des centres d'enseignements, comment nous pourrions vous intéresser, vous, qui contribuez constamment à l'évolution scientifique en ce pays.

2° Sentiment de devoir, du devoir qui exige, de chaque médecin, sa contribution de travail au développement de notre belle profession. Les deux grands congrès, tenus à Québec à Montréal, des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, ont affirmé, au monde médical, l'existence d'une école médicale canadienne française; et il incombe à chacun de nous, de fournir à cette école sa quote part de travail et d'expérimentation scientifiques!

Je ne passerai pas sous silence le banquet de ces jours derniers, où les médecins de Montréal ont montré, que chez les canadiens français et les canadiens anglais, il existe un sentiment intime d'un travail conjoint pour le progrès de la médecine en notre pays.

Ce banquet a obtenu un grand succès! Il a affirmé l'existence de la confraternité, mais aussi et surtout l'existence de la puissance médicale dans votre ville!

Aussi, me sera-t-il permis, de vous offrir l'admiration et les félicitations des médecins étrangers à la métropole sur le succès remporté par votre première réunion des médecins de Montréal.

Messieurs, En l'année 1904, nous avons eu occasion aux Trois-Rivières, d'observer trois types bien différents d'*hypertrophie de la rate*, l'un était de nature maligne, le 2e était une hypertrophie simple chez l'adulte et le 3e une hypertrophie leucé-

(1) Communication à la Société Médicale de Montréal.

mique chez l'enfant. L'étude de ces trois cas a fait naître l'occasion favorable de vous intéresser sur ce sujet. Tout d'abord, je vous dirai quelques mots de l'organe lui-même.

Anatomie. — La rate est une glande friable située dans l'hypochondre gauche, couchée sur la grande courbure de l'estomac et maintenue en place par les ligaments la reliant à l'estomac, au pancréas et au diaphragme. Sa forme est celle d'un croissant. — Sa face externe répond à la 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} côtes et sa face interne au grand cul-de-sac de l'estomac. Sur cette face on trouve le hile et un grand nombre de vaisseaux. Le bord postérieur épais correspond au rein gauche et au diaphragme. — Sa tête s'appuie sur le diaphragme et sa queue au coudé du colon transverse. — Sa longueur ordinaire est de 5 pouces et sa pesanteur de 6 onces.

Il existe quelquefois de petites rates secondaires, une, deux et même plus sous forme de petites glandes de même tissu attachées une tunique péritonéale séreuse formant, par replis les ligaments,

Structure de la rate! La structure de la rate comprend: 1^o une tunique péritonéale séreuse formant par replis, les ligaments, du hile aux organes voisins.

2^o une capsule fibreuse dite de Malpighi formant la charpente fibro-celluleuse aréolaire de la rate.

3^o un parenchyme pulpeux qui remplit la trame et renferme des leucocytes et des granulations pigmentaires.

4^o des corpuscules de Malpighi.

Les *vaisseaux de la rate* sont très gros: l'artère splénique étant la division principale du tronc coeliac et comme on le sait celui-ci en la première branche de l'aorte abdominale — Il origine de l'aorte près de la première vertèbre lombaire — il a 1/2 ponce environ de longueur et se divise en 3 branches — 1^o la gastrique 2^o l'hépatique 3^o la plus importante: la splénique: celle-ci suit le bord supérieur du pancréas et tortueuse, elle se subdivise en 5 ou 6 branches, qui entrent dans le hile de la rate et se distribuent dans sa structure.

Les veines spléniques sont plus nombreuses et plus grosses que les artères. Elles s'anastomosent pour en former une seule qui devient la branche la plus considérable de la veine porte.

Ses nerfs spléniques viennent du plexus solaire, la rate possède aussi des vaisseaux lymphatiques nombreux.

Physiologie, la rate est une glande lymphatique sanguine, on l'a considérée comme le réservoir régulateur de la circulation des organes digestifs. Parmi les fonctions attribuées à la rate je citerai son rôle 1° sur les globules rouges 2° sur les globules blancs 3° son rôle indirect sur la digestion.

1° Tant qu'à son rôle sur les globules rouges quelques auteurs comme Frank, Picard et autres nous assurent que la rate est un organe formateur des globules rouges — d'autres auteurs comme Ecker et Bécлар en font un organe destructeur des globules rouges — ces deux théories sont basées sur des analyses du sang et de la quantité de fer existant dans le sang de l'organe lui-même. Tandis que le sang normal renferme 0 gr. 50 centig. de fer par litre au maximum, on démontre que le sang de la rate en contient même jusqu'à 2 gram. 50 par litre.

2° Le rôle de la rate sur la formation des globules blancs est moins discuté. La numération des leucocytes dans le sang artériel de la rate étant de 1 à 225 par rapport aux globules rouges tandis que dans le sang veineux, elle atteint 1 à 60 et 1 à 5. D'ailleurs les recherches histologiques démontrent la formation directe des globules blancs dans le tissu de la rate.

3° le rôle indirect de la rate sur la digestion n'est pas moins important. On a démontré par examen des animaux "dératés", que chez ces animaux, le pancréas devient inactif et on a conclu que la rate secrète un ferment digestif qui est transporté au pancréas par la veine splénique et c'est sous l'impulsion de l'action de ce ferment provenant de la rate, que le pancréas sécrète son propre ferment digestif. Les fonctions spéciales de la rate, encore obscures, appartiennent sûrement à la vie du sang. L'opinion des auteurs qui prétendent que les fonctions de la rate sont identiques à celles des glandes lymphatiques, mérite certainement beaucoup de considération. En somme, la rate nous fait penser à un gros ganglion lymphatique placé sur le trajet de la circulation sanguine.

Pathologie; on connaît le gonflement de la rate dans les maladies infectieuses. La suractivité d'action d'un organe a pour effet l'hyperhémie et la contagion — si elle dure, si elle se répète elle provoque l'hyperplasie du tissu conjonctif; il s'ensuit l'hyper-

trophie de l'organe. L'augmentation du volume de la rate peut être passagère ou permanente. On la rencontre passagère dans la fièvre typhoïde, le typhus, les fièvres intermittentes et les maladies éruptives. La rate peut être affectée de congestion, inflammation, abcès, tumeurs, hypertrophie, etc.

L'hypertrophie de la rate peut être :

- 1° simple ou idiopathique,
- 2° infectieuse, de cause paludéenne ou leucémique,
- 3° de nature maligne.

La rate est plus rarement le siège de maladie primaire : règle générale, elle est affectée secondairement.

A part les hypertrophies produites par la malaria, la syphilis, la leucémie, etc., les hypertrophies primitives se divisent cliniquement en 1° hypertrophie ne produisant aucun symptôme général et ne s'étant manifestée que par l'effet mécanique. Dans ces cas, le développement est moins grand, mais cette forme est de beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit généralement.

2° en hypertrophie associée avec l'anémie qu'on pourrait nommer : " Anémie splénique ". Chez ces malades, la peau est pâle, quelque peu jaune bronzée, le type chlorotique du sang et des hémorragies. Ces cas sont de développement très lent, on en a observé d'une durée de 3 à 12 ans. Dans ces cas les hémorragies internes sont stomacales et plus souvent intestinales. Elles sont produites d'une manière mécanique par la compression des vaisseaux sanguins.

D'ordinaire, ces hémorragies sont très abondantes.

Je vous présenterai les observations de trois cas cliniques, types des 3 formes d'hypertrophie de la rate :

OBSERV. No 1. — *M. François C.* mort en avril 1904, à l'âge de 55 ans, charretier de profession cet individu a fait une vie régulière, ayant été homme de service chez des bourgeois durant toute sa jeunesse et, plus tard, ayant exercé le métier de charretier, cet homme n'a fait aucun abus, par suite : pas d'alcoolisme, pas de syphilis, pas d'hérédité. Son père et sa mère, gens de robuste constitution, ses frères et ses sœurs sont vivants et jouissent d'une excellente santé, lui-même n'a jamais fait une maladie importante avant juillet 1903. A cette époque, il se présente chez mon confrère M.

le Dr Panneton, se plaignant de troubles de pesanteur dans le ventre, il se plaint que le côté gauche et l'abdomen sont gonflés et plus durs. A l'examen, mon confrère se rend de suite compte d'une néoplasie considérable. Après quelques jours d'observation, se convaincant que ce malade avait une tumeur de la rate, M. le Dr Panneton le dirigea à notre ami regretté, M. le Dr Brennan, qui l'examina soigneusement, confirma le diagnostic et demanda quelques jours pour prendre en considération la possibilité d'une intervention chirurgicale.

Après quelques jours le Dr Brennan répondit qu'il ne pouvait pas opérer.

Je vous ferai remarquer qu'à cette époque, le sujet de cette observation ne souffrait nullement de sa tumeur, si ce n'est de la gêne mécanique. Longtemps après, environ 3 à 4 mois, l'amaigrissement débute et tour à tour apparaissent lentement les symptômes généraux ordinaires de cachexie cancéreuse, et le malade mourut en avril 1904, sans que sa maladie n'eût manifesté d'autres symptômes importants en rapport avec la tumeur de la rate.

OBSERV. No 2. — Adéland B..., 11 ans.

Son père, vivant, a 37 ans. Mère morte à 36 ans, d'éclampsie.

L'enfant a toujours été malade, a toujours eu un teint anémique. La belle-mère le connaît depuis 3½ ans.

L'enfant a 11 ans. Il a 3 pieds et 9 pouces. Il pèse peu — est lymphatique comme type — a des tumeurs adhénoïdes. Mesure au thorax et à l'abdomen 22½ pouces.

Je l'ai vu pour la première fois en hiver 1904, à cette époque le ventre était très gros la rate très large, la circulation abdominale veineuse est très développée.

En février 1904, il fait une maladie à forme fébrile avec trouble du foie, ictère, etc., il guérit en quelques semaines, n'a pas toussé, a pris un ou deux mois de convalescence, a suivi un traitement arsénical, en janvier 1905, a fait une fièvre de nature typhoïde à cette date, la rate était grosse, a présenté tous les symptômes des autres fébricitants.

Aujourd'hui, le 28 février, la percussion est sonore, presque

normale, on sent toutefois le bord de la rate amincie et s'étendant au bas du cartilage.

Cet enfant dans le bas âge a fait des troubles digestifs a été athepsique et les os de la tête ont été mauvais durant un bon nombre d'années.

OSERV. No 3. — Willie T., 32 ans, est né de parents forts et appartient à une famille nombreuse et de santé extraordinaire.

Le père est vivant et octogénaire, a été forgeron toute sa vie et souffre actuellement de douleurs rhumatismales. La mère est vivante, a 72 ans, est d'une santé robuste, répond actuellement aux soins du ménage, a des frères vivants ayant respectivement 52, 50, 46, 44, 42 et 36 ans. Tous forts vigoureux, a 2 sœurs l'une de 48 et l'autre 30 ans, toutes deux en parfaite santé.

Le sujet de cette observation n'a jamais été malade jusqu'à l'âge de 24 ans.

A 20 ans, a fait un premier mariage avec une tuberculeuse qui est morte 4 ou 5 ans plus tard de consommation. A 24 ans, notre sujet a présenté une ascite assez prononcée, laquelle après quelques semaines de traitement est totalement disparue.

Il est possible qu'à cette date, la rate pouvait être hypertrophiée. Trois ans plus tard et durant les 4 ou 5 dernières années, il a présenté un abdomen plus gros, plus développé surtout dans la région de l'hypocondre gauche.

Signes fonctionnels: il a présenté des douleurs dans l'abdomen, avec irradiation dans tout le ventre, de l'épigastre au bas-ventre; quelquefois, les douleurs s'étendaient même dans les lombes. Il avait des intervalles de bien-être, il dit: j'étais 8 à 10 jours bien, je ne souffrais pas trop à un moment donné, une diarrhée abondante survenait, j'avais 8 à 10 selles le même jour et dans ces cas, je souffrais d'une forte douleur dans le dos, ces douleurs étaient vives et toujours plus fortes de jour que la nuit.

Toutefois, le sujet a presque toujours travaillé comme forgeron de tâches. Depuis près de 2 ans, sont apparus les signes de compression: ascite, hydropisie dans les jambes, de la cheville des pieds en montant, la digestion est devenue défectueuse, la tumeur l'incommodait par son effet mécanique et depuis lors il ne pouvait dormir que sur le côté droit!.....!.....!..... Les hémorragies

intestinales ont fait leur apparition depuis 3 ans. La première a été considérable, il a vomé du sang et en a passé en grande quantité par les intestins. Depuis lors à 1904, il n'a eu que de petites hémorragies. En 1904, il a eu deux hémorragies considérables l'une en été, l'autre au commencement de décembre. Durant tout le cours des huit années qu'a duré la maladie, le poids ordinaire a été de 175 lbs.

En décembre 1904, à la suite d'une forte hémorragie menaçant ses jours, il est venu me consulter. A l'examen, le foie est normal, tumeur considérable dans le côté gauche, prend la $\frac{1}{2}$ du ventre et s'étend près de la crête iliaque, il y a ascite considérable, météorisme, pèse encore 164 lbs, mictions fréquentes, migraine, céphalalgie, les reflexes patellaires et autres sont normaux, dilatation veineuse sur le ventre, jamais d'épistaxis, yeux oreilles normaux.

Après consultation avec les Drs Leduc, Lambert et Bourgeois, il fut décidé qu'une opération pour enlèvement de la rate était la seule ressource qui offrait au patient une chance de guérison. Le 30 décembre, assisté de mes confrères, je procédai à l'opération. La laparotomie fut facile et ne présenta aucune particularité. Une grande quantité de liquide s'écoula de l'abdomen. Comme la tumeur était très grosse, je dus faire une incision transversale en T aussi large que possible. La séparation des ligaments péritonéaux offrit quelque difficulté vue des adhérences nombreuses produites par de fréquentes poussées de péritonite localisée. Je traitai la ligature du pédicule ou hile, comme tout pédicule ordinaire, et je pus enlever la rate toute entière sans lacération après section de gros vaisseaux entre deux ligatures pour éviter une hémorragie trop abondante. Après avoir isolé le pédicule, je fis une dissection, un par un, des gros vaisseaux et, sur chacun d'eux, j'ai refait une nouvelle ligature que j'appellerai, "ligature de sûreté." Le nettoyage du côté et fermeture de l'abdomen furent simples. Le patient releva très bien, il n'y eut aucune hémorragie secondaire et le choc post-opératoire ne fut pas trop violent, la température fut normale tout le temps; en un mot la guérison fut des plus simples et 17 jours après l'intervention, mon patient laissait l'hôpital pour retourner chez lui, en parfait état de conva-

lescence. Depuis lors, à cette date, la guérison a continué sans entrave et à l'heure actuelle l'opéré se porte bien, puisque faible encore il fait sa sortie quotidienne, mange beaucoup, dort bien, ses intestins et urines semblent être dans des conditions normales. Je lui ai fait manger des matières grasses et elles paraissent bien digérer dans les selles en toute probabilité par action émulsionnante de la sécrétion biliaire. En un mot nous avons une guérison complète à enregistrer du moins jusqu'à cette date-ci.

En terminant, Messieurs, j'ai crû que l'observation des trois formes hypertrophiques de la rate dans une même année était un fait de nature à vous intéresser. Les résultats obtenus, dans chaque cas, nous aideront peut-être dans la méthode de traitement à suivre dans nos cas à l'avenir.

Comme statistique. — Dans l'encyclopédie américaine de Keating, nous trouvons une statistique de splénectomie avant 1890, avec les résultats suivants :

Opération.	Cas.	Guérison.	Mort.
Pour kyste.....	5	4	1
Pour sarcome	1	1	0
Pour hypertrophie	14	1	13
Pour fièvres palludéennes	3	0	3
Pour leucémie.....	20	1	19

Dans S., en 1903, un auteur rapporte 143 opérations, dont 2112 chez la femme, avec les résultats suivants :

Opération.	Cas.	Guérison.	Mort.
Pour kyste.....	8	5	3
Pour hypertrophie.....	59	34	15
Pour sarcome.....	5	2	3
Pour fièvres palludéennes.....	40	24	15
Pour leucémie.....	36	5	31

LES PROGRES EN HEMATOLOGIE.

Par le Docteur C.-A. DAIGLE,

Agrégé à l'Université Laval, Médecin Pathologiste à l'Hôtel-Dieu.

Un grand nombre de travaux sur le sang ont été exécutés au cours de ces dernières années. Certaines recherches pleines de promesses au début n'ont pu encore être couronnées de succès; d'autres, par contre, ont donné les résultats les plus brillants et sont venues apporter des ressources nouvelles à la clinique; de sorte qu'il n'est plus permis de dire que l'étude du sang a tout au plus un intérêt spéculatif; elle a un côté pratique réel que nous ne saurions plus ignorer ou négliger.

MM. Bezançon et Labbé, deux des plus brillants agrégés de la Faculté de Paris, après avoir contribué, par des recherches personnelles, à éclairer un grand nombre de questions se rapportant à l'hématologie, ont eu l'heureuse idée de faire l'analyse puis la synthèse de tous les travaux importants publiés sur le sujet en France et à l'étranger. Ils ont réuni toutes ces connaissances éparses en un volume qui fait honneur, inutile de le dire, à ses auteurs et à son éditeur.

En 1889, M. Hayem écrivait dans la préface de son *Traité sur le Sang*: "L'avenir appartient à l'Hématologie; c'est elle qui apportera la solution des grands problèmes nosologiques." Nous pouvons dire que cette prédiction s'est réalisée et suivant l'affirmation de Gilbert, une autre autorité dans la matière, ce n'est plus seulement l'avenir, mais le présent qui appartient à l'hématologie.

Il suffit de parcourir la table des matières du livre de MM. Bezançon et Labbé pour constater le grand nombre de chapitres nouveaux qui ont dû être ajoutés à cette étude récente et plus complète de la question.

Au temps où Hayem publiait son livre, on étudiait la durée de la coagulation et la rétraction du caillot, on numérait les globules rouges et on notait ses déformations, on faisait le dosage de l'hémoglobine, on faisait également la numération des globules blancs et la leucémie était connue depuis Virchow qui l'avait signalée en 1845, on mentionnait déjà les leucocytoses et on connaissait leur importance dans les maladies infectieuses; mais si l'on compare ces connaissances en quelque sorte purement des-

criptives et anatomiques du sang à celles que nous possédons aujourd'hui, nous constatons que la question a beaucoup avancé et que des découvertes d'une réelle importance ont été faites depuis. Les recherches récentes ont eu pour objet, non plus seulement l'histologie du sang, mais encore son fonctionnement physiologique, et cela en vertu de la tendance nouvelle à s'éloigner quelque peu de l'organicisme pour revenir à l'humorisme, au vitalisme rajeuni de Landouzy, lequel nous a fait connaître les processus de défense, de guérison, d'immunité et de vaccination.

Nous ferons une rapide revue de ces progrès réalisés, mentionnant en même temps les questions auxquelles on n'a pu encore trouver une solution heureuse, celles qui laissent aux travailleurs un champ ouvert à de nouvelles recherches.

LE FIBRINO-DIAGNOSTIC.

Les anciens avaient attaché beaucoup d'importance à l'étude du caillot. Hayem et ses élèves ont repris, il y a quelques années déjà, cette étude et en ont précisé davantage les côtés utiles et intéressants. La coagulation lente, l'irrtractibilité du caillot, coïncidant avec une diminution dans le nombre des hématoblastes, indiquent un état hémorragique et font prévoir de nouvelles pertes de sang. Gilbert et Lion, de même que Hayem, ont établi les éléments de ce qu'on est convenu d'appeler le fibrino-diagnostic. En examinant le sang dans la cellule à rigole, on trouve un réticulum abondant dans les maladies à type phlogmasique franc, tel que la pneumonie et le rhumatisme articulaire aiguë; il est au contraire peu marqué dans la fièvre typhoïde et la granulie.

ALTÉRATIONS GLOBULAIRES ET POLYCHROMATOPHILIE

A l'état normal, les globules rouges prennent les couleurs acides; or, il arrive que, dans certaines maladies, ils prennent à la fois les couleurs acides et les couleurs basiques, d'où le nom de polychromatophilie donné à cet état morbide. Cette altération constatée par Ehrlich, Gabritchewsky et autres, se rencontre dans les anémies graves, anémies pernicieuses, dans le cancer, la malaria, la fièvre typhoïde et dans les intoxications qui exercent une action particulière sur le sang, tel que le saturnisme.

LES HYPERGLOBULIES.

L'augmentation du nombre des globules rouges ou l'hyperglobulie a été l'objet de nouvelles études dans ces dernières années. On a constaté la fréquence des hyperglobulies chez les cardiaques cyanotiques et dans les affections dyspnéïsantes chroniques: sténose du larynx d'origine tuberculeuse ou autre, cancer de l'œsophage et du larynx, ptisie fibreuse avec cyanose, emphysème, etc. Un syndrome constitué par l'association de l'hyperglobulie à la cyanose et à certaines splénomégalies a été observé par plusieurs. De ces diverses observations l'hyperglobulie a pu être considérée comme un processus de défense de l'organisme contre l'insuffisance de l'hématose et l'anoxémie.

Au reste, l'hyperglobulie peut n'être qu'apparente et simplement due à des changements dans la répartition du sang dans le système circulatoire. La numération des globules rouges ne doit pas seule nous guider dans cette appréciation: il y a lieu de tenir compte de la dilution ou de la concentration de la masse sanguine. Chez les oligémiques, il y a hyperglobulie par simple concentration. On peut constater chez des brightiques œdématisés le syndrome de l'anémie pernicieuse par simple dilution du sang.

L'ACTIVITÉ DE RÉDUCTION DE L'HÉMOGLOBINE.

On avait d'abord fait le dosage de l'hémoglobine puis calculé la valeur globulaire; on a depuis cherché à connaître avec quelle rapidité s'opérait la réduction de l'hémoglobine dans les tissus, afin d'apprécier par là l'activité des oxydations organiques.

À part les variations physiologiques dues à la température, à l'attitude, aux exercices physiques, on a constaté que certains états pathologiques, tels que les affections gastro-intestinales cachectisantes, la fièvre typhoïde, le tabès, le scorfula, l'obésité, donnaient lieu à une diminution de l'activité de réduction. Les états inflammatoires, comme les congestions pulmonaires, les angines, etc., l'augmentaient au contraire; de même la tuberculose pulmonaire et le diabète.

La nutrition étant modifiée dans tout état pathologique, il est avantageux d'utiliser tous les moyens qui peuvent nous renseigner

sur ce point, tels que l'analyse urologique et la recherche de la capacité respiratoire du sang, l'hémate-spectroscopie nous fournit donc ici de précieux renseignements.

LA RÉSISTANCE GLOBULAIRE.

L'étude de la résistance globulaire à l'action des agents hémolytiques est une jolie expérience de laboratoire très curieuse et intéressante. Des solutions salines à différents titres sont employées à cet fin. et permettent d'apprécier, suivant la méthode de Vaquez et Ribière, l'étendue de la résistance. Mais il faut reconnaître que ces expériences n'ont pu jusqu'ici recevoir d'applications. Une seule chose a été établie, c'est l'augmentation de la résistance globulaire dans l'ictère. Si cette observation a conduit à de longues discussions quant à l'interprétation des faits il faut admettre qu'elle a peu d'utilité au point de vue clinique.

L'analyse chimique du sang, malgré toutes les espérances qu'elle avait laissées entrevoir au début, n'a pas non plus jusqu'ici donné des résultats pratiques.

PARASITOLOGIE ET BACTÉRIOLOGIE.

L'examen du sang au point de vue des bactéries et des parasites a été également poursuivi. Laveran, en 1880, y avait reconnu l'hématozoaire du paludisme; on a découvert depuis la filaire du sang, le piroplasma, cause de la fièvre du Texas, Malaria bovine, et dans ces dernières années le trypanosome dont une variété produit la maladie du sommeil.

En bactériologie, il y a quelques années à peine, on considérait comme exceptionnelle la présence des microbes dans le sang. Aujourd'hui, grâce à une technique nouvelle, leur présence est facilement décelée dans un grand nombre de cas. J. Courmont, Lesieur, Widal et autres ont montré la présence constante du bacille d'Eberth dans le sang au cours de la fièvre typhoïde. On peut même le déceler dans certains cas où la réaction de Widal n'est pas encore apparue. La technique consiste à ensemençer de 1 à 5 centimètres cubes de sang, recueillis dans la veine même, sur une grande quantité de bouillon, 300 à 500c. c.

LEUCOCYTOSES ET FORMULE HÉMOLEUCOCYTAIRE.

L'étude des globules rouges avait surtout préoccupé l'esprit des chercheurs au début et bien que Virchow eut, en 1845, signalé l'importance de l'examen du sang dans la leucémie, ce n'est que plus tard, avec des travaux de Hayem et Malasses, que les leucocytoses, au cours des maladies infectieuses, furent signalées.

Dans ces toutes dernières années, Metchnikoff et Ehrlich ont démontré qu'il existait à l'état normal une véritable formule leucocytaire laquelle peut être profondément modifiée au cours des maladies. Non seulement le chiffre total des leucocytes peut être augmenté, ce qui constitue l'hyperleucocytose; ou diminué, ce qui constitue la leucopénie; mais en outre la proportion des différentes variétés de leucocytes qui composent la formule hémoleucocytaire peut être modifiée.

À l'état normal on doit trouver sur 100 leucocytes, 66 à 70 leucocytes polynucléaires, 30 à 35 mononucléaires et 1 à 3 éosinophiles. Si ces proportions se maintiennent, nous avons l'habitude de dire qu'il y a équilibre entre les divers éléments de la formule. Si ces proportions sont modifiées, l'équilibre est partant plus ou moins troublé. Il y aura leucocytose polynucléaire ou simplement polynucléose, si le nombre des leucocytes polynucléaires dépasse la normale; ce qui s'observe au cours des inflammations aiguës, des suppurations, etc. Il y aura leucocytose mononucléaire ou simplement mononucléose, si c'est le nombre des leucocytes mononucléaires qui dépasse le chiffre ordinaire, tel que la chose s'observe au cours de maladies spécifiques: la syphilis, le paludisme, la variole, le coqueluche, des oreillons, la typhoïde et la tuberculose avant la période d'infection secondaire.

Mais il ne s'agit plus ici de considérations purement théoriques; ces constatations ont un intérêt pratique immédiat; elles peuvent, dans certains cas, aider au diagnostic des maladies et même en faciliter le pronostic. Une hyperleucocytose de moyenne intensité indique un état de moyenne gravité; une hyperleucocytose excessive indique une réaction violente de l'organisme qui se défend contre une infection grave; la leucopénie ou l'absence de réaction leucocytaire peut indiquer une véritable sidération de l'organisme qui n'a pu réagir contre un agent infectieux d'une virulence exceptionnelle.

Les dermatoses, les intoxications et les maladies parasitaires sont caractérisées par la présence d'une quantité plus grande de leucocytes éosinophiles dans le sang. L'éosinophilie existant en l'absence de toute affection cutanée peut être l'indice de la présence de parasites dans l'organisme et en particulier dans le tube digestif.

LE CYTO-DIAGNOSTIC.

Les travaux qui ont été faits au sujet de la formule hémoleucocytaire ont conduit à l'étude des formules leucocytaires des épanchements séreux et séro-fibrineux. MM. Widal et Ravaut ont pu créer par leur recherche une méthode nouvelle de diagnostic vraiment ingénieuse et utile. Les épanchements pleuraux, péritonéaux, articulaires, le liquide céphalo-rachidien ont été successivement étudiés. Des formules correspondant à chaque variété d'épanchement ont pu être rédigées et la clinique peut désormais utiliser le cyto-diagnostic comme un auxiliaire précieux.

LE SÉRUM DU SANG.

De nombreux travaux ont été faits au cours de ces deux dernières années et des connaissances nouvelles ont pu être acquises sur les propriétés du sérum du sang, connaissances dont le laboratoire et la clinique ont réellement profité d'une façon merveilleuse. La présence de l'urobiline et des pigments biliaires dans les manifestations de l'ictère acholurique, de la cholémie. La toxicité du sérum sanguin dans les divers états pathologiques, le mécanisme des échanges osmotiques, étudié au moyen de la cryoscopie, ont été l'objet de nombreuses recherches.

La découverte des propriétés bactéricides, cytolytiques, agglutinantes et précipitantes du sérum des animaux vaccinés a été singulièrement féconde. Outre le séro-diagnostic et la sérothérapie dont on a si largement profité déjà, de vastes champs ont été ouverts par ces méthodes nouvelles à l'initiative des travailleurs. Il n'est pas jusqu'à la Médecine légale qui n'en ait déjà tiré son profit; la réaction précipitante servira désormais à vérifier l'origine des taches de sang dans les expertises délicates, et la cryoscopie du sang du cœur aidera à reconnaître si le cadavre soumis à l'enquête a été submergé avant ou après la mort.

CONCLUSIONS.

L'hématologie a des liaisons étroites avec la pathologie toute entière, et en particulier avec les problèmes de l'heure actuelle les plus intéressants et les plus importants.

Des recherches sur le sang sont nées les plus récentes et les plus belles découvertes en clinique.

L'examen du sang n'est plus seulement du domaine des choses purement théoriques, il a un côté absolument pratique et utile tant au point de vue diagnostique que pronostic des maladies.

Il est utile à la fois aux médecins et aux chirurgiens.

Dans certains cas, il a une valeur pathognomonique. Dans d'autres cas, il est un adjuvant utile aux autres procédés d'investigation.

S'il est négatif, il peut encore avoir son utilité en tant qu'il permettra d'élaguer certaines maladies et de préciser davantage le diagnostic.

Il peut se pratiquer chez le malade inconscient ; ce qui en certains cas offre de grands avantages.

S'il paraît quelque peu compliqué au début, à cause de sa technique, il faut reconnaître cependant qu'il en coûte moins pour se familiariser avec l'examen du sang qu'il en coûte pour se familiariser avec d'autres procédés d'examen.

Par son entremise certaines erreurs de diagnostic peuvent être évitées ; c'est donc une ressource nouvelle précieuse et qui mérite d'être utilisée plus souvent qu'elle ne l'est en réalité.

REVUE GENERALE

LA LUTTE CONTRE LA CONSOMPTION. (1)

La consommation est une maladie très commune, qui fait mourir un grand nombre de personnes. On croyait autrefois qu'elle était fatalement héréditaire, parce que certaines familles semblent en être particulièrement affectées. On sait aujourd'hui que c'est une maladie parasitaire, qu'elle se propage de préférence dans certains milieux, mais qu'elle est surtout contagieuse. La consommation est causée par un parasite microscopique, un bacille, qui s'insère dans le corps avec les aliments qu'on mange ou l'air qu'on respire.

Si la consommation est une maladie parasitaire et contagieuse, elle est aussi et par le fait même, une maladie évitable. On peut prendre des précautions nécessaires pour empêcher le bacille de la consommation de pénétrer en nous et y déterminer la maladie, soit la consommation des intestins, soit la consommation du poumon ou de tout autre organe. Il suffit de connaître comment se fait la contagion pour savoir quelles sont les précautions à prendre.

Savoir que la consommation est une maladie contagieuse n'est pas suffisant. Il faut se rappeler également que la contagion ne peut avoir lieu si la maladie n'existe pas. Il faut de la diphtérie pour faire de la diphtérie, de la fièvre typhoïde pour faire de la fièvre typhoïde, de la consommation pour faire de la consommation, parce que ce sont des maladies parasitaires et contagieuses, et non pas des maladies produites d'une manière accidentelle, tel qu'un refroidissement. La consommation nous vient des consommateurs; ce sont eux qui dissimulent la maladie, ce sont eux qui nous la donnent, directement ou indirectement.

Aujourd'hui, la consommation fait l'objet d'une lutte active dans les pays civilisés, car on a reconnu d'où vient la consommation, et l'on a appris à la combattre, les moyens de combattre la propagation de la consommation, on peut les résumer sous trois titres principaux: 1° manger des aliments sains; 2° respirer, partout et toujours, de l'air pur; 3° connaître, instruire, secourir et traiter

(1) Communication à la Société Médicale de Montréal, séance du 28 mars 1905. — Ce travail ayant été écrit dans un but de vulgarisation, le mot "consommation", mieux connu par les profanes, a remplacé le mot "tuberculose".

les consomptifs. Nous voudrions expliquer brièvement les différents moyens de combattre une maladie aussi dangereuse que la consommation, et faire voir comment on peut les réaliser avec nos manières actuelles de vivre.

1° COMMENT SE PROPAGE LA CONSOMPTION OU TUBERCULOSE.

Toutes les maladies causées par un parasite, un microbe, portent le nom de maladies infectieuses. On reconnaît ces maladies parce que chacune est déterminée par un microbe spécial, toujours le même, qu'on peut reconnaître, étudier et cultiver, et qui donne, par inoculation, toujours la même maladie. La consommation est une maladie infectieuse.

Les parents consomptifs peuvent transmettre par hérédité le parasite de la consommation aux enfants. Ceci est extrêmement rare. Les consomptifs ont une constitution affaiblie; cette constitution, ils la transmettent à leurs enfants; l'hérédité consomptive est une *hérédité de terrain*, qui prédispose les enfants à la consommation et rend la contagion plus facile. Mais la contagion de la consommation peut s'éviter, et l'hérédité de prédisposition se corrige par l'hygiène et disparaît.

La consommation peut s'inoculer; c'est une opération qu'on pratique souvent dans les laboratoires sur les animaux. L'homme aussi peut s'inoculer la consommation; on en a vu devenir consomptifs après s'être blessés avec des ustensiles souillés par les crachats des consomptifs, les crachoirs par exemple. Ces cas sont exceptionnels.

Les modes habituels de contagion ont été définis de la manière suivante par la commission Française de la tuberculose (1900): "Le germe de la consommation se transporte principalement par l'air qui charrie les poussières des crachats desséchés; il peut pénétrer dans l'économie avec les aliments."

La contagion par ingestion a lieu surtout, et est surtout dangereuse, chez les jeunes enfants. Le baiser des consomptifs, les doigts salis portés à la bouche, les ustensiles de table venant de servir aux consomptifs, sont des moyens d'apporter au tube digestif de l'enfant le parasite de la maladie. Mais la consommation humaine se transmet rarement par ingestion. Le danger

de ce mode de contagion vient d'ailleurs; il vient de la consommation des animaux, qui peut se transmettre aux enfants par le lait et la viande.

Chez l'adulte, le mode de contagion que l'on rencontre le plus fréquemment, c'est l'inhalation des poussières. Ce mode de contagion fait pénétrer directement dans le poumon le parasite de la consommation. C'est le mode le plus sûr; c'est celui auquel tout le monde est le plus souvent exposé.

2° COMMENT ÉLIMINER LA CONSOMPTION DES ALIMENTS.

Les cas de transmission de la consommation humaine par le tube digestif sont rares. Les consomptifs lorsqu'ils avalent leurs crachats, déterminent chez eux la consommation des intestins. Lorsqu'ils répandent la maladie autour d'eux, c'est par les crachats desséchés et flottant avec les poussières de l'air. De même les cas de transmission de la consommation chez les enfants par les baisers reçus des parents consomptifs ou l'usage à table des mêmes ustensiles sont exceptionnels. Sur ce point, les consomptifs prennent d'eux-mêmes les précautions nécessaires, soit qu'ils connaissent les dangers de la contagion, soit simplement par mesures de propreté.

Mais l'adulte et l'enfant surtout sont exposés à contracter la consommation des bovidés par le tube digestif. On sait en effet que les bovidés, et en particulier les vaches laitières gardées dans les étables, sont atteints fréquemment de maladies consomptives. Chez les vaches, l'inflammation de la mamelle est souvent de nature tuberculeuse; dans ces cas, le lait fourni par ces vaches est tuberculeux, c'est-à-dire qu'il charrie des germes de la consommation. La chair des animaux consomptifs contient aussi ces germes. Ceci s'applique non seulement aux bovidés, mais au mouton et au porc. Il est donc dangereux de manger la chair des animaux malades, la viande qui n'est pas saine; il est dangereux également de boire le lait des vaches consomptives, des vaches atteintes de mammite tuberculeuse.

Ce dernier point surtout a une grande importance au point de vue de la transmission de la consommation, car le lait est la nourriture à peu près exclusive des tout jeunes enfants, et ces

enfants sont très susceptibles à la contagion. La plupart des maladies des bébés ont pour point d'origine l'intestin; la consommation de l'intestin est fréquente chez eux, et l'on a reconnu que la cause directe est la consommation du lait tuberculeux.

Il y a deux moyens de lutter contre la transmission de la consommation par le lait :

Le premier est applicable à domicile; il met l'enfant à l'abri de tout danger; c'est de ne jamais employer du lait cru. Le lait bouilli, le lait stérilisé n'offre aucun danger; dans nombre de famille, on ne veut plus aujourd'hui en donner d'autre que celui-là aux enfants.

Le second moyen relève de l'administration municipale, qui empêche la dissémination de la consommation en faisant inspecter régulièrement les vacheries des personnes compétentes, capables de reconnaître l'existence de la consommation chez les animaux, et revêtues de l'autorité nécessaire pour ordonner l'isolement des animaux malades et prévenir la vente de leur lait. Dans les grandes villes, l'inspection est faite par des vétérinaires, et le laitier doit obéir aux lois d'hygiène et aux règlements municipaux.

Quant au danger de la transmission de la consommation par la viande, il est moins grand que celui de la transmission par le lait. La viande est naturellement consommée cuite, et la cuisson stérilise la viande. De plus, les abattoirs sont inspectés régulièrement, et toute viande qui ne paraît pas saine est confisquée. Enfin, dans certaines villes, la viande saine est estampillée, ce qui rend impossible la fraude du marchand.

Signalons, en terminant, le rôle exercé par l'intempérance dans la dissémination de la consommation. L'abus de l'alcool ne transmet pas la consommation, mais il prépare l'organisme à la recevoir bien mieux encore que l'hérédité. L'alcool est un poison débilitant, dont on devrait régulariser la vente. Diminuer l'alcoolisme, ce serait non seulement diminuer la misère; ce serait encore diminuer le nombre des consommateurs.

3° COMMENT ÉLIMINER LA CONSOMPTION DE L'AIR QU'ON RESPIRE.

Le mode de contagion le plus fréquent de la consommation est donc par le poulmon. C'est l'inhalation des poussières contaminées qui donne la consommation, et la poussière est contaminée par les crachats desséchés des consomptifs. Un consomptif qui ne crache pas n'est pas dangereux; un consomptif qui crache par terre dissémine la maladie.

C'est pourquoi la lutte contre l'inhalation de la consommation doit combattre avant tout l'inhalation des poussières, et doit s'appliquer à généraliser la propreté hygiénique, à la faire appliquer partout et dans tous les milieux. On trouvera difficilement de meilleures armes pour détruire la consommation que l'air pur et la lumière solaire. C'est par l'hygiène des édifices publics, l'hygiène des voies publiques, qu'on fera disparaître les poussières malsaines, véhicules des maladies infectieuses. C'est d'ailleurs par l'air pur qu'on augmente la résistance du corps humain. Respirer tout le temps de l'air pur, c'est rendre impossible la consommation par les poulmons, c'est activer la nutrition et donner de la force de résistance au corps humain.

La lutte contre les poussières est basée sur deux moyens qui se complètent l'un l'autre: 1° la ventilation; 2° la destruction des poussières. Ces deux moyens ne sont pas suffisants dans certains cas; il faut y ajouter un troisième qui a ses indications propres: la désinfection.

C'est par la ventilation qu'on fournit de l'air pur au poulmon, et qu'on chasse l'air impur. Il ne faut pas vivre dans l'air confiné. La fenêtre ouverte est essentielle; il est impossible, sans elle, de vivre confortablement dans une chambre, de conserver une bonne santé, la maison elle-même doit être aérée fréquemment et bien éclairée, si l'on ne veut pas débilitier sa constitution. Et que dire des endroits où un certain nombre de personnes vivent ensemble, ne fuisse que quelques heures chaque jour: l'école, l'atelier, la salle publique, etc... C'est là surtout que l'aération continue devient une nécessité. L'air pauvre appauvrit l'organisme; il prépare à la consommation.

La destruction des poussières et des crachats a une grande

importance. C'est un problème dont se préoccupent non seulement les hygiénistes, mais aussi les architectes, les industriels, les compagnies de transports, les autorités municipales. Les hygiénistes ont prouvé les dangers de la poussière et la nécessité de la combattre. Les architectes s'appliquent à rendre de plus en plus impossible l'accumulation des poussières, de plus en plus facile le nettoyage des surfaces. Les industriels installent leurs ateliers dans les meilleures conditions de ventilation possible. Les compagnies de transport modifient leur matériel suivant les prescriptions de l'hygiène. Les autorités municipales, enfin, s'efforcent, dans la mesure du possible, non seulement à chasser la poussière, par la ventilation et l'éclairage des habitations et des édifices publics, mais encore à la faire disparaître des rues. On trouve aujourd'hui un bel exemple de lutte contre la poussière dans ces édifices modernes, où la suppression des angles, le glaçage des surfaces, la plomberie sanitaire et la ventilation ont rendu l'accumulation des poussières pratiquement impossible. Si l'on ajoute à ces précautions le balayage humide, la multiplication des crachoirs et la défense de cracher par terre, on aura à peu près le résumé des moyens à prendre.

Ces moyens, on doit les utiliser partout où les consommateurs peuvent cracher ! les maisons, les bureaux, les banques et autres édifices publics (bureaux de poste, de télégraphe, de téléphone,) les magasins, les bateaux, les wagons de chemins de fer, etc. . .

Enfin, chaque fois qu'on a constaté le passage ou le séjour d'un consommateur, et surtout d'un consommateur qui crache, dans une chambre, une maison, un véhicule de transport, etc. . . la désinfection s'impose. Un logis infecté doit être désinfecté : c'est la règle pour toutes les maladies infectieuses et contagieuses. Et la consommation en est une.

4° COMMENT CONNAITRE, INSTRUIRE, SECOURIR ET TRAITER LES CONSOMPTIFS.

La source première de la transmission de la consommation par l'air étant le consommateur lui-même, qui dissémine la maladie autour de lui, l'hygiène doit donc avant tout s'occuper du consommateur. C'est là surtout que son intervention aura le plus d'effet ;

enseigner aux consomptifs à ne pas devenir des foyers de contagion, contamination de l'air par les crachats desséchés, c'est restreindre de plus en plus la propagation de la maladie. La lutte contre la consommation, pour être efficace et complète, ne doit pas s'astreindre simplement à stériliser les aliments suspects ou à purifier l'air des poussières dangereuses ; elle doit de plus s'appliquer à connaître les consomptifs, et, les connaissant, à les instruire, les secourir et les traiter.

Connaître les consomptifs.— Il y va d'abord de l'intérêt du malade lui-même que sa maladie soit reconnue le plus tôt possible. La consommation, à son début, est guérissable, et guérissable par un traitement hygiénique que le malade et sa famille peuvent immédiatement mettre en action. Le diagnostic précoce, en rendant possible la guérison, en empêchant la consommation d'évoluer, l'empêche de devenir contagieuse.

Lorsque la consommation est devenue ouverte, que le malade crache, le danger de contagion existe ; il accompagne le consomptif partout, à la maison, à l'école, à l'atelier, dans les édifices publics, sur la voie de transport, partout enfin où le consomptif peut cracher. Le danger est d'autant plus grand que, ne connaissant pas les consomptifs, personne n'est en mesure de prendre des précautions contre eux.

Aussi, dans beaucoup de grandes villes, à commencer par New-York, on a placé la consommation parmi les maladies contagieuses qu'il faut déclarer, l'on a fait de la déclaration de la consommation une obligation sociale, un devoir à remplir envers le public. Cette déclaration de la consommation a permis aux autorités sanitaires de découvrir de véritables foyers de maladie, localisés à des quartiers, à des blocs de maisons, et entretenus non seulement par la contagion, mais aussi par le mauvais état sanitaire de l'endroit. Elle a permis également de rendre les consomptifs non contagieux en leur enseignant les précautions qu'il y avait à prendre.

Instruire les consomptifs.— Car c'est là une des meilleures armes contre la dissémination de la consommation. Les consomptifs, les pauvres surtout, ont besoin d'être instruits. Leur enseigner à ne pas propager leur maladie à prendre soin de leurs crachats, c'est aller couper le mal dans sa racine.

Aussi les bureaux d'hygiène se sont-ils toujours inquiétés de cette question. A la déclaration de la consommation, ils ont ajouté la visite sanitaire à domicile, ou si vous voulez, l'inspection sanitaire, afin d'enseigner aux consommateurs à stériliser ou à détruire ses crachats, et à modifier l'état sanitaire du milieu où il vit. On arrive de cette manière, sinon à rendre la guérison possible, du moins à rendre possible la contagion. L'instruction du consommateur est encore favorisée par la distribution gratuite de circulaires ou de pamphlets rédigés d'une manière claire et succincte. Sur ce point, l'action des bureaux d'hygiène est secondée par celle des lignes antituberculeuses, dont le premier objet est de faire connaître le danger de la consommation, et les moyens de le prévenir.

Secourir les consommateurs. — Mais là ne doit pas se borner l'action de la lutte contre la consommation. La maladie exerce surtout ses ravages dans la classe pauvre, où son implantation est favorisée par le surmenage et la misère, et sa contagion par la densité de la population et les mauvaises conditions hygiéniques. Si l'on veut agir efficacement, il faut non seulement instruire les consommateurs pauvres, mais il faut également les secourir.

Le pauvre doit être secouru ; à bien plus forte raison le pauvre atteint de consommation. La consommation est une maladie dispendieuse ; les plus tristes cas se rencontrent chez ceux qui n'ont pas les moyens de se soigner. Il ne faut pas se contenter de fournir aux consommateurs des crachoirs de poche ou des crachoirs antiseptiques, et leur faire lire des circulaires et des pamphlets ; il faut leur venir en aide, leur fournir de meilleure nourriture, de meilleurs vêtements, et des médicaments nécessaires et surtout, améliorer les conditions sanitaires du milieu dans lequel ils vivent. C'est ici que les dispensaires spéciaux de charité deviennent d'une si grande utilité dans la lutte contre la consommation. C'est par eux que les malades sont à la fois instruits et secourus. Instruits, ils deviennent moins dangereux ; secourus, ils ont bien des chances de guérir.

En Allemagne, les sociétés de secours mutuel, les associations ouvrières et les compagnies d'assurance sur la vie ont si bien compris la chose, qu'elles ont créé pour des consommateurs des caisses spéciales de secours. Elles ont en cela un double but : le premier,

qui est le but social c'est de venir en aide à leurs membres; le second, qui fut le motif déterminant, c'est de diminuer la consommation, afin de diminuer leurs pertes financières. Elles ont les premières réalisé ce que les hygiénistes prêchent depuis si longtemps: la lutte contre la consommation n'est pas seulement une lutte humanitaire et sociale, c'est aussi une lutte économique.

Traiter les consomptifs. — La lutte contre la consommation, dans la province de Québec, est en activité dans la plupart des grands centres. Il faudrait aujourd'hui, pour compléter l'action des bureaux d'hygiène, des lignes anti-tuberculeuses, des dispensaires, des hôpitaux, des bureaux de charité, créer des hôpitaux spéciaux pour les consomptifs, des sanatoriums, et les créer dans des conditions telles qu'ils soient à la portée de tout le monde. Les sanatoriums ont une double influence sur les consomptifs: les moins malades en reviennent améliorés ou guéris; ils enseignent autour d'eux l'hygiène de la consommation; les autres, qui demeurent aux sanatoriums, ne disséminent plus la maladie autour d'eux.

5° COMMENT FAIRE CONNAITRE ET ÉTENDRE LA LUTTE CONTRE LA CONSOMPTION.

Il y a un principe d'économie politique qui dit qu'avant d'établir par des lois un nouvel état de choses, il faut y préparer l'opinion publique. Il en est de même, je crois, des questions d'hygiène.

La lutte contre la consommation ne peut réussir que si le public lui donne son concours. Ce qui a jusqu'ici restreint considérablement les mesures qu'on a voulu prendre, c'est l'opposition ou l'indifférence que ces mesures ont rencontrée dans certains milieux. La confiscation des viandes de mauvaise qualité, la suppression du lait douteux sont une cause de pertes pour les commerçants. La lutte contre les poussières dangereuses impose aux grandes corporations des dépenses parfois considérables. Le consomptif lui-même, s'il est pauvre, s'il n'est pas secouru surtout n'est pas toujours prêt à se soumettre aux prescriptions de l'hygiène. Le moyen de faire disparaître cette résistance, c'est de bien convaincre tout le monde que la lutte contre la consommation est nécessaire, qu'elle est d'utilité publique, et qu'une fois bien appliquée, tout le monde en bénéficiera.

Il existe, selon nous, trois excellents moyens de vulgariser les notions d'hygiène. Nous placerons en premier lieu l'école, où les éléments d'hygiène devraient être enseignés à tous les enfants. Viennent ensuite des cours spéciaux et les conférences, donnés dans les universités, les collèges, les couvents, donnés également devant les sociétés, les associations ouvrières, des ligues, donnés même au public en général. Les congrès d'hygiène, à ce point de vue, ont toujours un excellent effet. Enfin il y a les articles de vulgarisation, publiés non pas dans les revues spéciales, mais dans les revues littéraires et les journaux quotidiens. La campagne de presse, jointe à l'éducation acquise dans les dispensaires et les sanatoriums, est un puissant levier pour déraciner la routine et les préjugés.

Quand l'opinion publique sera unanime à seconder la lutte contre la consommation, cette lutte se fera toute seule et donnera son entier résultat. Elle aura pour effet, non pas seulement de diminuer la contagion de la consommation et sa mortalité par des mesures préventives mais de plus d'augmenter la résistance individuelle à l'invasion de la consommation. Car l'hygiène fait plus que rendre certaines maladies évitables; elle immunise les organismes contre la contagion, vulgarise les notions d'hygiène et généralise leur application, c'est la base fondamentale de toute lutte contre la maladie, de quelque nature qu'elle soit.

E. P. BENOIT.

A TRAVERS LA SPECIALITE OPHTALMOLOGIQUE

DE L'EFFICACITÉ DES INJECTIONS SOUS-CONJONCTIVALES DE SÉRUM (Na Cl) A 3% DANS LES INFECTIONS OCULAIRES.

Le docteur Moissonnier, de Tours, dans un article paru dans la *Clinique Opt.* sur les excellents effets des injections sous-conjonctivales de chlorure de sodium à 3% dans les infections oculaires, l'appui de ses énoncés, il donne deux observations d'iridocyclite consécutives à l'opération de la cataracte. Dans ces deux cas les injections de Na Cl ont eu des effets manifestes sur l'arrêt de la marche de l'infection et ont permis aux opérés de récupérer une bonne vision.

Les injections sous-conjonctivales de Na Cl, dit-il, ne sont pas seulement utiles dans les iritis suppuratives, mais dans toutes les infections oculaires, et il y a longtemps qu'elles m'ont donné de remarquables résultats dans les kératites infectieuses à hypopyon.

Il n'est pas le seul à faire cette remarque :

Payensteucher (44^e rapport annuel, Wiesbaden, 1900), émet un avis analogue.

“ Dans l'année écoulée, les ulcères infectieux de la cornée, si fréquents et si graves dans la région de Wiesbaden, ont été traités avec beaucoup de succès par la thérapeutique locale, par les injections sous-conjonctivales de Na Cl répétées, une ou deux seringues par jour.”

“ Il reproche au sublimé qu'il a pourtant souvent employé, de provoquer une irritation trop grande sans que l'effet thérapeutique fut plus marqué qu'avec la solution de Na Cl.”

Vitali rapporte que, dans 16 cas de kératite à hypopyon, il a eu des résultats excellents par les injections sous-conjonctivales de sérum 4%. Dans la plupart des cas, une ou deux injections suffisaient par faire disparaître le pus.

Est-ce à dire que nous guérirons tous les cas d'infection ?

Non évidemment, répond le Dr Moissonnier ; quand la virulente des microbes sera très grande, tous les efforts resteront inutiles. D'autre part je sens bien que certains microbes résisteront à l'action des infections.

Pour faire avancer cette question il serait utile d'appuyer les cas cliniques de recherches bactériologiques.

Ces résultats et bien d'autres antérieurs m'ont amené peu à peu à remplacer les injections sous-conjonctivales de cyanure par celles de sérum Na Cl 3% ; celles-ci sont beaucoup moins douloureuses et aussi efficaces que celles-là.

Les injections de sérum Na Cl 3% donnent des douleurs ne se prolongeant pas au-delà de dix minutes.

L'injection qui est d'une seringue entière doit se faire loin de la cornée et être suivie d'un massage pour repartir le liquide dans les tissus, puis un bandeau est appliqué pendant au moins deux heures.

Comment agissent les injections ? Ici, l'auteur touche à une question de doctrine bien délicate. Il émet quelques hypothèses dont aucune ne satisfait pleinement l'esprit, laissant ainsi le champ libre à la discussion qui sans doute durera longtemps avant d'arriver à nous expliquer d'une manière satisfaisante le mode d'action des injections sous-conjonctivales.

EMPOISONNEMENT PAR ALCOOL DE BOIS. — CAS DE MORT ET DE CÉCITÉ. (1)

Après une étude approfondie sur l'alcool méthylique, sous ses différentes formes et ses effets sur l'organisme humain, appuyés par un très grand nombre d'observations, les auteurs terminent les conclusions suivantes :

1. L'alcool méthylique, ou alcool de bois, sous toutes ses formes, ainsi que les préparations qui en dérivent, sont des poisons dangereux et pour la vie et pour la vue.

2. Nous l'avons surtout étudié sous ses formes rectifiées, telles que : alcool de bois purifié, eau de cologne, etc.

3. Il est employé dans la falsification et substitué à l'alcool de grains dans le whisky inférieur et nombres d'autres boissons alcooliques.

4. L'alcool méthylique est largement employé dans beaucoup de spécialités pharmaceutiques et de produits de parfumerie.

5. Jusqu'ici, au moins 153 cas de cécité et 122 cas de mort sont dus à ce poison ; ce total de 275 cas est probablement bien inférieur à la réalité.

(1) Communication par M. Frank Buller, de Montréal, et M. Cassey H. Wood, de Chicago, à la 55e session annuelle de l'Association médicale américaine, section d'Ophthalmologie. — Dr Spéville, Clin. ophthal.

6. Les altérations de l'appareil oculaire consistant principalement dans une inflammation ou obstruction des fibres du nerf optique ou des éléments rétineux ou des deux à la fois, suivies d'atrophie.

7. Les symptômes d'empoisonnement se présentent sous formes de troubles gastro-intestinaux, plus ou moins graves, accompagnés de douleurs abdominales, d'affaiblissement général avec nausées, vomissements, vertiges, céphalalgie, dilatation des pupilles et cécité. Si la guérison ne survient pas, il se produit de la dépression cardiaque, respiration stertoreuse, sueurs froides, délire, inconscience, coma et mort.

8. La cécité est bilatérale et peut se produire quelques heures ou quelques jours après l'absorption du poison. Après des hauts et des bas, elle est généralement complète et définitive.

9. Il existe une diminution du champ visuel et un scotome central absolu. L'examen ophtalmologique montre d'abord de la congestion pupillaire, suivie d'atrophie grise ou blanche, avec contraction des vaisseaux.

10. Le diagnostic est facile. L'intoxication par l'alcool méthylique offre une physionomie spéciale. Des troubles abdominaux aigus suivis de cécité doivent faire penser à l'empoisonnement par l'alcool méthylique.

11. Le seul moyen de prévenir l'intoxication par l'alcool de bois "désodorisé" sous toutes ses formes est d'en prohiber la vente.

12. Il existe des personnes qui semblent jouir d'une immunité particulière vis-à-vis de l'alcool méthylique.

13. L'empoisonnement par inhalation des vapeurs de l'alcool méthylique se produit lorsqu'elles se répandent dans des lieux d'un cubage restreint. Il est probable qu'il survient aussi par frictions sur la peau chez certaines personnes.

14. L'intoxication chronique est très insidieuse et doit être très fréquente. Les symptômes sont moins apparents que dans la forme aiguë, mais les yeux, l'appareil digestif et le système nerveux sont certainement lésés.

15. L'usage de l'alcool éthylique dans l'industrie est sans danger pour la vue et pour la vie. En ajoutant une petite quan-

tité de naphthaline par exemple, il ne serait pas buvable. Une combinaison d'alcool éthylique avec 10% d'esprit de bois remplirait les mêmes conditions.

16. Le traitement de l'intoxication par l'alcool méthylique consiste à débarrasser l'estomac et les intestins du poison au moyen de lavages et d'injections; l'administration de stimulants, principalement d'alcool éthylique, de strychnine et de café; réchauffement du corps et des extrémités.

17. Le traitement de l'amaurose est pour ainsi dire nul; au début, on peut donner de la pilocarpine et de l'iodure de potassium; plus tard, la strychnine en injections sous-cutanées ou par la bouche.

R. BOULET.

UN INCIDENT CLOS

A M. le Dr Paquin.

La critique que vous avez faite du discours du Dr Valin, quoique vous disiez, est un hors-d'œuvre. M. Valin, en quittant le fauteuil de la présidence, a voulu faire une revue des travaux de l'année. Il n'était pas tenu de faire, *ipso-facto*, la revue des travaux de la Société Médicale de Québec, qu'il ignorait. A chacun sa part. Vous ferez bien la vôtre, je pense. Laissez-nous faire la nôtre comme nous l'entendons. Quant à votre réponse tardive par la voie du "Montréal-Médical," elle sent réellement trop l'emprunt; et je m'étonne que l'on vous ait habitué à penser par le cerveau de votre voisin quand ce dernier a trop souvent l'habitude de penser pour lui seul. Grâce pour la tradition!... Déclarons l'incident clos, et, en brave soldat, concédons, mon cher Paquin, qu'il vous reste du poil aux dents!... Pour un trophée!... c'est un trophée!... *Réd.*

INTERETS PROFESSIONNELS

REMEDES SECRETS ET CHARLATANISME.

De tous les animaux de la création dit Os'ér, l'homme est le seul qui aime à prendre des médicaments !

Cet aphorisme s'applique au Canadien-Français autant qu'à tout autre individu.

Celui qui pourrait faire un relevé des drogues secrètes, dangereuses ou non, que les pharmaciens et les épiciers vendent aux pseudo-malades et aux malades de notre ville en particulier, celui-là, nous fournirait des chiffres qui nous surprendraient. Ajoutons, si vous le voulez bien, les bouteilles de toutes couleurs que les charlatans Américains envoient à la suite de leurs circulaires alléchantes et, nous pourrions alors juger de l'étendue du danger.

Ce malheureux état de chose s'aggrave chaque jour par suite de ce désir immodéré des " nostrums " ou remèdes secrets qui augmentent de plus en plus. Prenons un journal quotidien, celui que vous voudrez, car ils se valent tous en vénalité, et, nous constatons que l'espace réservé aux annonces de drogues à tout guérir s'élargit toujours ; ces feuilles sont devenues des circulaires d'annonces ni plus ni moins avec quelques colonnes de nouvelles politiques et littéraires ! De la copie de charlatans ça ne coûte rien et ça rapporte beaucoup de la ligne : donc plus il y en aura, moins il faudra déboursier chaque jour pour payer rédacteurs et nouvellistes ! Je viens, Messieurs, de toucher du doigt une des plus grandes causes de la médication à outrance : les journaux &

En effet reportons nous à plusieurs années en arrière, alors que chaque ligne d'un journal s'attachait à un fait quotidien capable d'intéresser le lecteur, il y avait bien peu d'annonces en dehors de celles qu'apportaient les maisons de commerce légitime. Croyez-vous qu'il y avait alors dans une seule page de journal quatre à cinq cures certaines de la tuberculose, autant pour la dyspepsie, l'anémie et l'impuissance ? Croyez-vous que les propriétaires des journaux que recevaient nos pères auraient eu l'audace d'imprimer le petit entrefilet empoisonné qui assure tout gentiment, que telle ou telle pilule guérit la suppression des règles, c'est-à-dire, avorte toutes les filles et femmes qui en usent ? Non ! pour voir en toutes

lettres cette petite annonce qui *doit coûter cher*, il faut être de notre temps !

Messieurs, si nos journaux ne couvraient pas leurs pages de certificats faux pour la plupart, lorsqu'ils ne sont pas extorqués par des menaces ou obtenus par des faveurs, il y aurait beaucoup moins d'abus des drogues chez les malades et les gens bien portants.

Nos journaux sont aujourd'hui, je regretta de le dire ici, de machines puissantes au service du premier charlatan venu ! Le contrôle des annonces n'existe qu'à la caisse, et celui qui y préside connaît le bon argent du faux et c'est tout !

Tel produit annoncé conduit à l'ivrognerie parcequ'il est un composé d'alcool dans des proportions de 20 à 40 %, ça ne fait rien, si l'annonceur paie bien sa copie est acceptée.

Ce charlatan dans un style ampoulé crie très fort qu'il guérit tout : du mal de dent aux hémorroïdes ; ça n'a pas de sens commun, mais il passe un gros chèque à la caisse et il est traité en privilégié.

Lisez, Messieurs, ces annonces ridicules, voyez quelles grossières erreurs elles avancent et avec quel aplomb ; lisez et comparez les certificats, ça en vaut la peine ; allez ensuite interviewer le propriétaire du journal, dites-lui qu'il se passe des choses monstrueuses chez lui ; il vous répondra qu'il sait ce qu'il a à faire ; que son journal ne marcherait pas et lui non plus, sans ces annonces ; qu'il les accepte et les subit toutes parce que ce commerce honteux de sa conscience lui rapporte beaucoup !

Heureux journaliste ! !

Combien je les aimerais mieux avec une bonne plume indépendante frappant d'estoc et de taille, disant les vérités à tout le monde : grands et petits ; je les admirerais fiers et intransigeants portant haut le flambeau de la vérité ; je voudrais qu'ils fussent des hommes toujours et quand même ! Mais voilà, ce journalisme ne paierait pas et vous comprenez pourquoi nous n'en voyons plus ou si peu. Le "*Witness*," de Montréal, n'accepte pas d'annonces pour drogues secrètes, et la "*Vérité*" de Québec n'accorde pas une ligne aux annonceurs quel qu'ils soient. Deux journaux de fanatiques direz-vous, je le veux bien, mais ce sont de fanatiques qui craignent l'argent sali et j'en vois bien peu parmi les *non-fanatiques* qui aient ce courage-là.

Avez-vous déjà remarqué les contradictions flagrantes qui existent entre les articles éditoriaux et les pages d'annonces ? Que de fois celles-ci disent tout l'opposé du savant rédacteur en chef. Je ne m'explique pas bien la personne qui porte sur ses épaules la responsabilité morale du journal, n'ait pas le contrôle absolu de tout ce qui s'imprime : annonces ou autres choses. Le gérant ou l'homme d'affaire du journal n'a pas, d'habitude, l'instruction suffisante pour connaître l'énorme portée de telle ou telle annonce véreuse ; ce monsieur est de plus un être trop ambitieux et trop désireux d'augmenter la circulation du journal par tous les moyens bons et mauvais. Une autre cause de l'abus des drogues réside dans le summonage de la plupart des hommes et des femmes pauvres ou riches.

Les premiers vont à leurs affaires qu'ils conduisent à la vapeur sans prendre le temps de manger convenablement ; la Bourse et les entreprises de toutes sortes les réclament et les poussent à l'insomnie et aux troubles nerveux qui constituent la neurasthénie. Les femmes sont souvent, ou épuisées par une famille nombreuse, ou surexcitées par des obligations de sociétés qu'elles s'imposent à des doses formidables. Dans l'un et l'autre cas les drogues pour les maux de l'estomac, de l'intestin, pour le cœur et les reins, pour l'insomnie, la neurasthénie enfin, sont toutes indiquées, et le premier journal venu en annonce pour tous les goûts ! Vous cherchez une autre cause de l'abus des drogues ? Étudiez la crédulité et la naïveté des gens, et après, songez combien mystérieuses sont les choses de la médecine ! Vous comprendrez alors l'énorme succès des charlatans et de leurs drogues. C'est alors que vous pourrez goûter cette réponse d'un médecin charlatan (les plus dangereux de tous les charlatans). Un confrère lui reprochait d'user vis-à-vis les malades de procédés absolument malhonnêtes, il demanda de lui dire combien il pourrait y avoir de personnes intelligentes sur cent, prises au hasard ; sur la réponse qu'il y en avait dix tout au plus, il lui conseilla de traiter comme il l'entendrait ces dix personnes intelligentes, qui sauraient apprécier sa science et sa scrupuleuse honnêteté, et que pour sa part il aimait mieux donner ses soins et son attention aux quatre-vingt-dix autres qui lui rapportaient plus.

Permettez-moi de vous dire maintenant ce qui se passe dans les autres pays qui ont comme nous des charlatans et des drogues de charlatans.

Ces escamoteurs sont de tous les pays ; est-ce que la bêtise n'est pas de toutes les races ?

Voici les conclusions du rapport du Docteur Bourdin présenté à l'Œuvre de la Tuberculose humaine en France, le 9 décembre 1903.

Le rapporteur après avoir constaté que la plupart des malades s'adressent aux établissements philanthropiques quand il se trouvent à une période trop avancée pour profiter du traitement, spécial à leur cas, a trouvé après enquête que les Œuvres similaires avaient fait la même constatation : " Près des malades interrogés nous avons acquis la certitude que la plupart d'entre eux, influencés par la réclame, qui les circonviend dans les journaux et ailleurs, soignent leur affection pendant de longs mois sans direction, ni méthode, et principalement avec le produit du jour le plus tapageur !... "

Il y a donc à la fois exercice illégal de la médecine, tromperie sur la marchandise et attentat public à la vie humaine ; et, comme conséquences, surprise et mécomptes pour le malade, perte de ressources considérables pour la collectivité, et danger pour la nation. Et il ajoute :

La Commission considérant : " Que la guérison de la tuberculose nécessite un diagnostic médical précoce ;

" Que la prophylaxie, la désinfection, le traitement préventif ne peuvent être faits si le malade ne consulte pas un médecin ;

" Que la vente au public, sans ordonnance, de produits, soi-disant " curatifs ou préventifs de la Tuberculose " éloigne le public des soins médicaux, seuls compétents pour la guérison du traitement, et lui fait courir les plus grands dangers ;

" Que le choix judicieux des médicaments peut être aussi utile au malade qu'est dangereux leur emploi sans discernement ;

" Que c'est commettre le délit d'exercice illégal de la médecine que de donner d'une façon globale sur étiquettes, prospectus et réclames une consultation ;

1° Met le public en garde contre les médicaments et manœuvres

thérapeutiques qui se renouvellent périodiquement et incessamment sans avis médical ;

2° Forme le vœu que le public soit averti par voie d'affiches, par des conférences, etc., du danger dès la première heure de se passer d'une direction médicale ;

3° Demande qu'un accord survienne entre médecins et pharmaciens pour étudier les moyens de restreindre l'emploi, en dehors de toute direction médicale, de certains médicaments donnés comme héroïques chez les tousses ;

4° Emet le vœu qu'une réglementation restrictive de la vente directe des produits antituberculeux mette un terme aux abus commis ;

5° Propose à tous les groupements médicaux de s'unir à l'Œuvre de la Tuberculose humaine, pour défendre sur ce point la santé publique. . . ”

Ces conclusions sont longues à citer mais elles en valent la peine, quand elles ne serviraient qu'à vous prouver le tort que fait en France les charlatans et leurs drogues en ce qui regardent les tuberculeux. Ces conclusions pourraient nous servir et s'appliquer ici également. Il est remarquable de constater comme la France se laisse envahir par les charlatans américains. Prenez leurs journaux les mieux faits : Je citerais entre autres les *Annales politiques et littéraires*, paraissent toutes les semaines, parce que je les connais comme abonné. Je déplore qu'une revue aussi bien faite, abandonne ses pages d'annonces au vieux farceur Sanden, par exemple, avec sa ceinture électrique qu'il appelle à Paris : l'électro-vigueur ; à la Tisane de Quaker ; aux pilules Pink qui ne sont autres que nos " Williams pink pills " ou encore à ce M. Leo-Minges de New-York, qui a trouvé le moyen de faire grandir les gens. Ce monsieur " de petit, rabougri qu'il était lui-même, est devenu un homme robuste bien constitué de six pieds un pouce de hauteur. " C'est écrit en toutes lettres dans l'annonce. Il est regrettable que nos cousins de France ne se contentent pas de ne prendre aux américains que ce qui est bon ! Les articles si personnels et si intéressants de cette revue perdent de leur beauté à un tel contact et je me demande si M. le Directeur Brisson lit ces annonces avant d'en permettre la publication.

En Allemagne il existe une " Société " pour la lutte contre le charlatanisme, et en septembre 1904 cette Société a organisé une exposition du charlatanisme des plus intéressante.

M. le Professeur Lejars, de Paris, visita cette exposition et donna ses impressions dans la *Semaine Médicale* du 28 septembre 1904, il dit : je l'ai longuement visité : elle éveille tout autre chose qu'un simple intérêt de curiosité, et, à voir ainsi exposée, matérialisée, pour ainsi dire, la question des charlatans, on se rend compte de toute sa gravité et des problèmes complexes qui s'y rattachent. "

" En Allemagne chacun est libre de guérir comme de faire de la menuiserie ; bien entendu, l'usurpation du titre de médecin tombe sous le coup de la loi, mais — contrairement à la législation française, autrichienne, etc. — il n'y a pas d'exercice illégal de la médecine.

C'est là, sans doute, une des principales causes de l'extension surprenante et de la progression rapide du charlatanisme en Allemagne ; ce n'est pas la seule toutefois, ajoute M. Lejars, car, en d'autres pays, malgré la loi, l'évolution croissante du charlatanisme n'est pas douteuse.

Une des premières mesures qui aient été prises, en présence du charlatanisme croissant, a été la recherche des charlatans, l'établissement de statistiques, et des grandes enquêtes faites par la Société. Par ses soins deux types de feuilles schématiques sont envoyées aux médecins, les unes ayant trait aux charlatans (noms et adresse, métier antérieur, " spécialité ", condamnations antérieures), les autres aux remèdes secrets (noms de la drogue, sa composition, du fabricant). Pareilles enquêtes pourraient donner, ailleurs, des résultats inattendus, et une base précise à des actions ultérieures.

Voici une appréciation allemande de l'électro-vigueur ou ceinture électrique :

" Le Dr Trömner, de Hambourg, a entrete nu la Société de Médecine de cette ville des observations qu'il a été à même de faire sur une de ses malades, qui s'était résignée au port d'une de ces ceintures, dites électro-vigueur, vantées par une certaine presse, comme un remède souverain contre toutes sortes de maux. L'ap-

pareil avait coûté 150 marks (\$37.50). L'effet thérapeutique fut absolument nul. La chaîne métallique, préalablement humectée avec de l'eau vinaigrée (33 %), fut mise en communication directe avec un galvanomètre. Celui-ci accusa le passage d'un courant de 2 milliampère au plus. Après interposition de la main humide entre les deux électrodes de la ceinture, l'intensité du courant n'était plus que de 0, 9 milliampère. Au bout de quatre heures environ, le courant était devenu imperceptible, en conséquence des effets de polarisation. Après vingt-quatre heures de repos, la chaîne mise en communication directe avec le galvanomètre n'était plus traversée que par un courant de 0.1 milliampère ; après intercalation d'une main, l'intensité du courant tomba à 0, 07. Il fut impossible de régulariser le courant par l'adjonction d'un petit rhéostat à l'une des électrodes."

Ces résultats concordent sensiblement avec ceux qu'avait déjà obtenus le professeur Eulenbourg, et M. Trömmer exprime l'espoir que l'exploitation éhontée qui se fait en Allemagne, de la fameuse ceinture, donnera lieu à des poursuites. C'est parait-il chose déjà faite à Berlin. (*Deutsche Medecine, Wochehschrift, 1904 No 37, reproduit par la Rev. Int. de Clini. et Therap.*)

Le *British Medical Journal* publie à la date du 15 oct. 1904 une longue communication fait par M. A. T. Schofield, M. D., devant la section de psychologie du "British Medical Association" sur la prevention du charlatanisme.

L'auteur s'attaque aux charlatans américains qui inondent l'Angleterre de leurs annonces et de leurs produits qui portent des noms baroques mais toujours sonores ; et il fait remarquer que le charlatanisme a progressé très rapidement en s'emparant non-seulement de la population ignorante, mais de la classe instruite d'où nous viennent nos meilleurs clients.

L'auteur dit qu'il est inutile de croire que le charlatanisme doit disparaître à mesure que le peuple s'instruit, car c'est plutôt le contraire qui arrive.

Il conseille de faire comme aux Etats-Unis d'Amérique où le Bureau des Postes, de concert avec la justice, s'est donné la peine de faire l'analyse d'au-delà de 100 échantillons de remèdes secrets dont la teneur en alcool variant entre 16 à 44% fait, qui à lui seul

explique leur grande popularité. La Poste Américaine se propose d'arrêter au passage toutes les circulaires et les journaux qui annoncent ces produits dangereux.

Pour l'auteur, il y a deux causes capables d'expliquer le succès du charlatanisme. C'est d'une part qu'il existe plusieurs cas de guérisons par ces drogues chez des malades qui se sont en vain adressés à des médecins; en second lieu, parce que ces guérisons, dues souvent à l'influence sollicitée par tous les moyens, au cerveau, sur le corps, ont lieu rarement chez nous, qui dédaignons cette force nerveuse que l'on n'apprend pas à connaître dans nos universités.

Pour l'auteur il est important d'utiliser les moyens d'agir sur le système nerveux des malades en un mot il faut s'exercer à faire de la médecine mentale pour surprendre les charlatans dans leurs propres moyens d'actions. Les Universités devraient donc étendre leur enseignement de ce côté.

Dans le *New-York Medical Journal* du 8 oct. 1904, le Docteur Beverley Robinson, publie un long article sur les médicaments secrets.

“L'usage si répandu des pilules et potions secrètes est une preuve du pouvoir exercé par la fraude et le ridicule, même lorsqu'elles sont en opposition avec l'honnêteté et la sagesse.

Comment expliquer ce phénomène dit l'auteur ?

Il est impossible de le raisonner. Il est extraordinaire tout de même comme beaucoup de gens aiment à se faire tromper. A tout événement ils aiment le mystérieux dans la médecine, les remèdes qui guérissent de tout maux ! Peu importe que l'inventeur soit connu ou non, qu'il soit un imbécile ou un savant; peu importe la personne à traiter: vieille ou jeune, riche ou pauvre; qu'elle soit bien portante ou minée de santé, le médicament est bon pour tous également s'il est pris tel qu'indiqué sur la bouteille.

Les personnes qui ne retirent aucun avantage de ces drogues ne s'en vantent pas d'habitude par crainte de passer pour des imbéciles. Le nombre des remèdes secrets augmente sans cesse, dit l'auteur, et le pays est couvert de charlatans qui nous inondent de leur littérature stupide.

Tous les moyens sont bons pour obtenir des certificats d'hommes

éminents, de membres du clergé, etc.; ils s'en trouvent malheureusement beaucoup trop qui se laissent entraîner à commettre pareille bêtise, même lorsqu'ils ne connaissent absolument rien du produit qu'ils recommandent au public."

Le 27 août 1904 le "New-York Medical Journal" publiait sous le titre: "*The explanation of some marvelous cures*", les lignes suivantes :

"La vente de quelques médicaments secrets a été si grande qu'il était impossible de l'expliquer autrement que par leurs extraordinaires certificats de guérison qu'ils publient dans tous les journaux du pays, au point que les médecins eux-mêmes durent en être étonnés. Voici toutefois une explication, qui nous arrive par l'intermédiaire d'une note adressée à la presse associée :

"Le bureau de Poste est parvenu à surprendre les moyens que les Compagnies ont adoptés pour obtenir les certificats de guérissons. Une grande maison de commerce avoua qu'elle envoyait des agents partout, avec mission de rechercher d'abord des personnes qui avaient occupé une position élevée et qui, ayant ensuite subi des revers de fortunes, étaient restées enfin avec des dettes qu'ils ne pouvaient solder. Les agents s'empressaient d'acheter ces créances afin de devenir l'unique débiteur de l'individu qu'ils voulaient circonvenir: A partir de ce moment ils le harcèlaient de toutes façons; menaces de poursuites, etc, pour les forcer à payer. Finalement, après des persécutions de toutes sortes, la victime appelée au bureau d'un avocat signait un arrangement par où elle s'engageait à signer un certificat pour n'importe quelle maladie en retour de sa quittance, pour toutes réclamations qu'on avait contre lui."

Ceci paraît incroyable, mais il suffit de s'adresser au bureau de Poste américain pour se renseigner sur la véracité de ces faits.

Monsieur Edward Bok, dans les numéros de mars et avril dernier du "*Ladies Home Journal*" de Philadelphie, publie deux articles des mieux faits pour renseigner ses doctrices sur les méfaits des drogues secrètes. Il dévoile les moyens que les agents de ces drogues prennent pour se procurer des certificats de citoyens éminents. Ces derniers, policiers pour la plupart, donnent leur portrait et signent un certificat de guérison sans même avoir vu ou pris

une bouteille du remède qu'ils vantent sous leur signature. Et ils font cette petite malhonnêteté pour plaire à un rédacteur du journal local, qui à son tour lui retournera le compliment sous forme de flatteries et d'articles à sensations sur toutes ses actes au Conseil de ville ou au gouvernement. Vous comprenez j'en suis sûr que l'agent n'a pas voulu donner d'annonces au journal avant d'avoir des certificats et portraits des principaux politiciens locaux. C'est ce que dit M. Bok et il écrit beaucoup d'autres choses importantes dans son long article.

Il serait à souhaiter que d'autres journaux semblables adoptassent cette forme honnête du journalisme.

Le "*Medical News*, de New-York, publia en 1905 un intéressant article sur les charlatans en Amérique, dans lequel il est dit qu'une compagnie a dépensé un million de dollar par année en annonces pour un seul médicament.

Le "*Medical Time*" du mois d'avril en commentant un article éditorial du "*Journal of the American Medical Association*" (mars 4 1905), sur les remèdes secrets dit que tous les médecins devraient s'intéresser à cette question vitale. Il affirme que les Américains dépensent \$62,000,000 pour des remèdes secrets, juste assez ajoute-t-il, pour donner \$2,000 de salaire à chaque médecin des États-Unis.

Je veux donner encore une fois devant cette société la teneur en alcool d'un bon nombre de remèdes secrets dont les noms nous sont familiers. Les analyses ont été prises dans l'*Analyse publication de Conseil d'Hygiène de Massachusetts*.

Lydia Pinkham's Vegetable Compound, 20.6; Paine's Celery Compound, 21.; Colden's liquid Beef Tonic, 26.5.; Ayer's Sarsaparilla, 26.2; Hood's Sarsaparilla, 18.8; Danas Sarsaparilla, 13.5; Peruna, 28.5; Hoofland's Germain Tonic, 29.3; Hove's Arabian Tonic, 13.2; Mensman Peptonized Beef Tonic, 16.5; Schencks Searweed Tonic, 19.5; Boker's Stomach Bitters, 42.6; Burdock Blood Bitters, 25.2; Hop Bitters, 12; Hostetters Stomach Bitters, 44.3; Richardson Concentrated Sherry Wine; Bitters 47.5; Warnings' Safe Tonic Bitters, 35.7.

Je crois en avoir dit assez pour faire voir tout le mal accompli par les drogues secrètes et les vampires qui les manufacturent.

Que reste-t-il à faire pour y remédier ? Le Corps médical doit-il se contenter de voir le mal sans chercher un moyen de le faire disparaître ?

Notre société médicale ne doit-elle pas s'intéresser à cette question et de concert avec les autres sociétés médicales du pays, faire une lutte à mort aux drogues secrètes ?

Je crois que oui, et c'est pourquoi je veux vous proposer un plan de combat que vous accepterez s'il vous convient. Je suppose qu'il est inutile d'espérer sur le désintéressement des journaux politiques qui publient les annonces si malfaisantes. Non, c'est trop leur demander, car ils sont ou trop amoureux de l'argent quelque soit sa provenance, ou trop ignorants pour comprendre le vrai rôle moral du journalisme responsable. C'est donc entendu qu'il faut nous adresser ailleurs, aux Parlements par exemple, et tâcher d'obtenir des lois bien faites qui régleront une fois pour toutes ce commerce honteux. Le Conseil médical d'Ontario a déjà fait une demande à Ottawa pour forcer tous les manufacturiers à mettre sur chaque bouteille la formule complète de leurs drogues secrètes.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande a passé une loi à cet effet qui prendra force en juin 1905.

Je crois pour ma part que c'est la seule chose que nous puissions faire pour le moment. Je suis d'ailleurs convaincu qu'une loi qui obligerait les charlatans à mettre la formule de leur drogue sur chaque bouteille qu'ils vendent serait leur coup de mort.

Pour obtenir cette loi, il faut que le corps médical de tout le Canada le demande en même temps à Ottawa.

Mon intention est de m'adresser à toutes les Sociétés Médicales de Québec et des autres provinces au cours de l'été pour obtenir leur assentiment à ce projet de loi et ensuite de présenter une requête aux Chambres à leur ouverture l'hiver prochain.

J'espère que notre Collège des Médecins se fera lui aussi un devoir de nous aider dans ce projet qui devrait être le sien, mais !!

J. E. DUBÉ

REPRODUCTION

AMBROISE PARÉ

Conférence faite à la Sorbonne (Société des Amis de l'Université), par le
Professeur DEBOVE, doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Ambroise Paré est un célèbre chirurgien français du XVI^e siècle, qui a simplifié le traitement des fractures et luxations, imaginé plusieurs opérations nouvelles, modifié le traitement des plaies par armes à feu, inventé la ligature des artères après les amputations, etc., etc... Ces travaux sont-ils suffisants pour lui mériter les titres de père et restaurateur de la chirurgie française qu'on lui a décernés? N'étant pas chirurgien, je n'ai pas qualité pour le décider. J'ai lu ses œuvres à un autre point de vue; je me suis surtout intéressé à leur côté anecdotique, cherchant à connaître ce que nous appellerions aujourd'hui l'état d'âme d'un bourgeois du XVI^e siècle appartenant à notre profession, sorti du peuple, arrivé par son travail à une situation éminente qui le mit en rapport avec les classes les plus diverses de la société (1).

Notre chirurgien naquit vers 1510 à Bourg-Hersent, petit village alors situé aux portes de Laval et qui en fait aujourd'hui

N. D. L. R. — Il nous a paru utile de donner, in-extenso, la magnifique conférence du professeur Debove sur Ambroise Paré. Nos amis, les chirurgiens, seront sans doute flattés d'apprendre qu'avant d'être chirurgien célèbre il fallait avoir été "barbier-barbant" non moins célèbre — du moins en ce temps-là.

Fort heureusement les mœurs sont changées. De nos jours, un chirurgien peut acquérir la célébrité sans être tenu de raser le public, et un barbier peut devenir habile dans son métier sans se croire obligé d'amputer son client...

Nous ne sommes plus tenus de parler latin, comme nos ancêtres; on nous pardonne facilement l'art d'ignorer même le français, et on devient célèbre quand même! Heureux temps!... C'est l'âge d'art s'il en fut jamais!...

(1) J'ai fait de nombreux emprunts au remarquable livre du Dr Le Paulmier (*Ambroise Paré*, Charavay freres, éd., Paris, 1884). Ce savant confrère a publié *in extenso* le mémoire de Paré adressé au Parlement à l'occasion de son procès, diverses pièces des archives nationales, divers extraits du 3^e volume de l'*Histoire de la Chirurgie de Peyrache*, dont les deux premiers volumes ont seuls paru, le 3^e est un manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'Académie de Médecine. Tous ces documents étaient ignorés de Malgaigne.

partie. Il semble avoir plusieurs fois varié d'opinion sur son âge. (Ceci était fréquent alors qu'il n'y avait pas de registre de l'état civil. Heureuse époque ! On pouvait se rajeunir sans qu'un document officiel vint rappeler la réalité.)

Il appartenait à une famille pauvre, ou tout au moins de condition modeste; son père était coffretier. Il commença son apprentissage chez les barbiers de province, puis vint à Paris vers 1532, probablement comme apprenti barbier, passa ensuite trois ans à l'Hôtel-Dieu. On s'est ingénié à savoir à quel titre il y fut attaché: ce n'est pas comme barbier, il ne le fut qu'en 1540; ce n'est pas comme chirurgien, il ne le fut qu'en 1554. Il est probable que ce fut simplement comme infirmier ou apprenti barbier. En raison probablement de son intelligence et de ses aptitudes, on lui confia le soin de faire les pansements et les autopsies. C'est ainsi qu'il fit son éducation pratique.

“ Faut savoir, dit-il, que par l'espace de trois ans que j'ai résidé en l'Hôtel-Dieu de Paris, où j'ai eu le moyen de voir et connaître, eu égard à la grande diversité de malades y gisant ordinairement, tout ce qui peut être d'altération et maladie du corps humain et, ensemble, y apprendre sur une infinité de corps morts tout ce que se peut dire et considérer sur l'anatomie, ainsi que souvent j'en ai fait preuve très suffisante, et cela publiquement à Paris aux écoles de médecine.” Et il a très bien conscience de l'utilité de cet enseignement pratique, car lorsqu'il raconte qu'un médecin de Milan s'étonnait de trouver tant d'expérience chez un homme de son âge, il ajoute: “ Le bonhomme ne savait pas que j'avais demeuré trois ans à l'Hôtel-Dieu de Paris pour y traiter les malades.” Il fallait bien qu'il y eût des barbiers pour mettre, excusez la vulgarité de l'expression, la main à la pâte. Un médecin consentait à disserter en latin sur l'anatomie, mais il fallait qu'un barbier fit la démonstration et la dissection; un médecin prescrivait une saignée, mais se fût cru déshonoré s'il l'eût pratiquée lui-même. Si un chirurgien devenait médecin, il fallait qu'il s'engageât, par acte notarié, à renoncer à l'art de la chirurgie et à tout autre art manuel, afin de conserver, disait-on, pure et intacte la dignité médicale. Quand, un siècle plus tard, Félix, l'heureux opérateur de la fistule, fut annobli par Louis XIV, il

est spécifié dans ses lettres-patentes qu'il pourra continuer à être chirurgien sans que ce lui puisse être imputé à dérogeance. Ne vous étonnez pas de ces mœurs sans vous être assurés qu'il n'en reste pas aujourd'hui quelque chose. Etes-vous certains que les rentiers qui ne travaillent point, issus de rentiers qui n'ont point travaillé, ne sont pas fiers d'avoir été entretenus, eux et leurs ascendants, par le travail des autres ?

En 1536, Paré quitta l'Hôtel-Dieu, suivit en Italie comme chirurgien le comte de Monte-Jan, colonel général de l'infanterie française. A cette époque, il n'y avait point de chirurgie d'armée régulièrement organisée. Les grands seigneurs s'attachaient des chirurgiens afin d'être soignés et de faire soigner leurs soldats. Remarquez que Paré n'était pourvu de rien de ce que nous appellerions aujourd'hui un diplôme. Il n'y avait pas à cette époque d'exercice illégal de la médecine. Les rois avaient concédé des privilèges aux corporations des médecins-chirurgiens barbiers ; elles poursuivaient devant la justice ceux qui exerçaient leur art sans appartenir à la corporation, ou ceux qui empiétaient sur les privilèges de la corporation voisine. Au fond, il s'agissait d'intérêt d'argent, de clientèle, et personne n'avait le souci que nous avons aujourd'hui de protéger nos concitoyens contre les dangers que leur font courir des charlatans ignorants et cupides. Au XVI^e siècle, les corporations médicales ne s'inquiétaient guère de savoir quels chirurgiens accompagnaient les armées et n'avaient, du reste, aucun droit d'intervenir.

En 1540, Paré fut reçu barbier à la suite de deux examens, et les commentaires de notre Faculté (ce sont les registres où les doyens consignent les événements de leur décanat et exposaient leur compte ; nous les possédons de 1395 à 1792), portent qu'il dut payer à cet effet 72 sols 6 deniers parisis, prix habituel de ce genre d'examen.

Le jury qui recevait les barbiers les déclarait "être idoines et suffisants pour guérir les clous, anthrax, bosses et charbons." Ils étaient aussi aptes à saigner, et, vu la fréquence des phlébotomies, comme on disait alors, cette petite opération devait être assez lucrative et notablement mieux rémunérée qu'une simple taille de barbe. C'est seulement en décembre 1637 que Louis

XIII autorisa l'établissement d'une corporation, celle des barbiers-barbants, à laquelle toute pratique chirurgicale était interdite.

Les barbiers-chirurgiens trouvant leur domaine trop limité ne se faisaient pas faute d'empiéter sur celui des voisins, d'où le proverbe: "Le mal est que le barbier ne se contente pas du poil." Ce fut le cas de Paré, qui ne se contentait pas d'exercer la chirurgie sur les champs de bataille, mais avait une nombreuse clientèle en ville. Cependant, il n'était pas membre de la corporation des chirurgiens, c'est-à-dire du Collège Saint-Côme. Il fallait faire cesser ce scandale. Le plus simple, en apparence, était de citer Paré devant le Parlement; mais depuis 1552, il était chirurgien du roi, et les rois, pas plus que les grands, ne toléraient qu'on touchât aux gens de leur maison; il était imprudent de s'y piquer.

Restait un autre moyen, celui de recevoir Paré chirurgien. Il semble que son ami Etienne de la Rivière se soit entremis et ait arrangé les choses; mais il fallait passer les examens en latin; Paré l'ignorait; il dut apprendre quelques bribes. En pensant à cet examen on se reporte involontairement au latin du malade imaginaire, qui est peut-être cicéronien, comparé à celui dont notre chirurgien dut se servir devant ses juges.

Nous n'avon pas les registres du Collège de chirurgie; ils ont disparu. Mais Peyrilhe, dans le troisième volume de son *Histoire de la chirurgie*, a reproduit ce qui concerne Paré. Remarquons que les deux premiers volumes de cette histoire ont seuls été publiés; le troisième est manuscrit; il appartient à la bibliothèque de l'Académie de Médecine. C'est à cette circonstance que nous devons de posséder les procès-verbaux des examens de Paré.

Ce qui prouve le vif désir du Collège de St-Côme d'accueillir Paré, c'est que pour lui on abrégéa les délais et qu'il fut reçu gratuitement. Le récit de ces examens a été conservé; il mérite d'être relaté, il est singulièrement édifiant.

Paré demande à subir son premier examen le 18 août 1554. Il est examiné le 24 août, non dans le local habituel des séances, mais au domicile du plus âgé de ses examinateurs; nous savons qu'il fut reçu; respectons ce huis clos.

Quatre jours plus tard, il passe son examen de baccalauréat. Mais avec quels considérants ! Ceci rappelle les jugements dans lesquels certains accusés sont acquittés, avec un exposé de motifs qui rend l'acquiescement aussi infamant qu'une condamnation. Le procès-verbal du jury constate que le candidat est faible en chirurgie, que son latin est barbare et corrompu ; on déclare le recevoir par égard pour Etienne de la Rivière, sous condition qu'il apprendra le latin et la chirurgie et qu'il passera désormais ses examens dans le local habituel. Les chirurgiens qui avaient pris l'engagement de recevoir Paré, tinrent leur parole, mais se vengèrent de la dure pilule qu'on leur faisait avaler en accompagnant sa réception de commentaires peu flatteurs.

Le 8 octobre, Paré fut reçu à l'examen de licence. Là le jury déchira tous les voiles et déclara qu'il était reçu grâce à la faveur du roi.

Ceci n'empêcha pas, le 5 novembre, les maîtres en chirurgie de décider à l'unanimité que le bonnet de docteur en chirurgie lui serait conféré. La cérémonie se fit le 17 décembre. Il dut, à ce moment, soutenir une thèse latine : nous n'avons aucun renseignement à cet égard. S'il l'avait écrite lui-même, ce serait certainement un document fort intéressant pour les philologues, qui permettrait de comparer le latin des barbiers à celui dit de cuisine.

Ces examens avaient fait du bruit, et c'est à eux que Riolan, plus tard, fait allusion dans des termes qu'il est intéressant de reproduire : " Entre les " chirurgiens, écrit-il, qui excellent aux œuvres de l'art, il en est (chacun sait de qui je veux parler, sans qu'il soit besoin que je les nomme), il en est qui ne savent pas décliner leur propre nom. Nous les avons vu appelés de la boutique du barbier à la maîtrise chirurgicale et reçus gratis contre coutume, de peur que les barbiers reconnus plus habiles que les chirurgiens ne fissent honte à leur collègue ; nous les avons entendus débitant de la façon la plus plaisante du monde le latin qu'on leur avait soufflé, et ne comprenant pas plus ce qu'ils disaient que les enfants à qui, dans les collèges, les professeurs font répéter des harangues grecques."

Plus tard, Paré eut de nouvelles difficultés avec les chirurgiens ; voici en quelle occasion :

En 1556, le premier barbier du roi s'était fait donner un

droit de juridiction sur tous les chirurgiens et barbiers. En 1569, Paré essaya, en qualité de premier chirurgien, de se le faire attribuer sur les chirurgiens. Il échoua dans sa tentative, et ce ne fut qu'un siècle plus tard, en 1668, que Félix ayant acheté de Jean de Réty la charge de premier barbier et tous les droits qui en dépendent, le premier chirurgien eut désormais sous sa dépendance les chirurgiens et les barbiers. Le seul résultat que Paré obtint, fut de soulever contre lui la haine jalouse du collège Saint-Côme et de la Faculté; elle eut l'occasion de la manifester à l'occasion d'un procès.

Il avait publié divers ouvrages sans provoquer aucune protestation; mais lorsqu'il réunit ses œuvres en 1575, la Faculté s'associant aux chirurgiens et au prévôt des marchands qui l'accusait d'outrage aux bonnes mœurs, demanda au parlement que les œuvres d'Ambroise Paré, homme très imprudent et sans aucun savoir, disait-elle, ne pussent être mises en vente sans avoir été approuvées par elle.

Nous lisons dans les commentaires de la Faculté que les assignations nécessitées par ce procès coûtèrent 40 livres 17 sols.

Le Parlement commença dans un arrêt du 14 juillet 1575, par maintenir ses décisions antérieures: "Que inhibitions et défenses soient faites et réitérées à tous libraires et imprimeurs de cette ville et de ce ressort d'imprimer aucun livre en médecine ou chirurgie, sinon qu'ils aient été vus au préalable et approuvés par la Faculté."

Nous ne savons pas comment finit le procès, mais il est permis de le soupçonner. Le roi qui avait fait passer les examens de son chirurgien, empêcha probablement qu'on l'inquiétât car le livre continua à se vendre et de nouvelles éditions furent publiées. Il est vraisemblable qu'il y eût avec la Faculté une transaction qui nécessita des changements dans les éditions ultérieures. Paré consentit notamment à supprimer son éloge de l'antimoine et son "Traité des fièvres."

Il avait vanté l'antimoine dans son "Traité de la peste, de la petite vérole et de la rougeole;" il fit disparaître dans l'édition complète de ses œuvres et il le remplaça par cette phrase: "Quelques-uns approuvent et recommandent fort l'antimoine, alléguant

plusieurs expériences qu'ils ont vues. Toutesfois, parce que l'usage d'icelui est réprouvé par Messieurs de la Faculté de médecine, je me départirai d'en rien écrire en ce lieu." Comme vous le voyez, la guerre de l'antimoine, si acharnée au temps de Guy Patin, fut une guerre de plus de cent ans.

Paré avait aussi eu l'audace, n'étant que simple chirurgien, d'écrire un chapitre des fièvres. Il dut le supprimer dans les éditions postérieures, en 1575, et voici ce que nous lisons dans la huitième édition de ses œuvres publiées en 1628. Ce passage est la reproduction d'un manuscrit que ses enfants ont trouvé dans les papiers de l'auteur: "Ami, lecteur, écrit-il, j'avais bien prévu que le "Traité des fièvres" dont j'avais autrefois fait voir quelques échantillons donnerait occasion à plusieurs de reprendre et blâmer mon dessein en ce que je tâchais d'instruire les chirurgiens en une maladie qui n'est point de leur gibier, qui ne touche en aucune façon l'objet de la Chirurgie, qui est hors l'étendue d'icelle et qui appartient proprement au Médecin. On sait assez ce qui est arrivé sur ce sujet, sans que je m'étende davantage ou à répondre à leurs raisons ou à m'excuser de mon dessein. J'ai trouvé bonne la censure de l'Ecole de médecine de Paris, comme étant celle qui nourrit et élève les plus beaux esprits qui soient en la médecine, qui distribue la pure et vraie doctrine d'Hippocrate et de Galien, et pour mon particulier qui m'a enseigné et donné, ce peu de savoir que je désire communiquer aux autres." La Faculté eût été bien intolérante à persécuter un pénitent qui faisait amende honorable en termes aussi humbles et proclamait aussi haut son infailibilité.

Un des griefs allégués par la Faculté contre A. Paré, c'est qu'il écrivait en langue vulgaire, alors que le latin était la langue sacrée des médecins. Dans son mémoire à Messieurs de la Cour, l'accusé dit que depuis trente ans on l'a laissé imprimer plusieurs traités de chirurgie, que la véritable raison est la crainte que les malades instruits par ses livres ne veuillent se traiter eux-mêmes ou que les barbiers devenus trop instruits n'empiètent sur les privilèges des chirurgiens, et par dessus tout la "haine volontaire, écrit-il, envie et jalousie de voir Ambroise I é en quelque réputation d'homme bien entendu en son état." D'ailleurs,

ajoute-t-il, le divin Hippocrate a-t-il écrit dans une autre langue que celle connue et entendue par les femmes et filles de son temps.

Ainsi la Faculté proteste contre la publication en langue vulgaire, c'est-à-dire en français, des œuvres de Paré. Plus tard, on les traduit en latin : elle proteste contre cette traduction faite par le chirurgien Guillemeau, sous prétexte qu'étant chirurgien, il ne peut savoir le latin. Elle déclare dans sa séance du 15 décembre 1581, que "c'était véritablement trop d'arrogance de la part des chirurgiens qui n'étaient pas même capables d'en écrire la première page en latin." Elle décida que le titre porterait : traduction par un savant anonyme publiée par les soins de Guillemeau. (*Ambrosii Paræi primarij Regis chirurgi opera latinitate donata a docto quodam vero: cura et diligentia Jacobi Guillemeau, chirurgi Parisiensis.*)

Dans le procès intenté devant le Parlement vous avez peut-être remarqué que le prévôt des marchands s'associe à la plainte de la Faculté sous prétexte d'outrage aux bonnes mœurs. Ceci vous a peut-être étonné, car notre chirurgien passe plutôt pour un bourgeois sévère. C'est que dans son chapitre sur la manière de "faire génération" il s'étend complaisamment sur les caresses échangées en pareille circonstance. Sur l'amour, il a des opinions analogues à celles d'un critique dramatique célèbre sur le théâtre, lorsqu'il disait que le théâtre est surtout l'art des préparations. Il faut croire que les recettes données étaient bonnes, car les gens du XVI^e siècle réussissaient mieux que nous dans l'art de multiplier leur espèce. C'est ainsi que Paré dit avoir vu au cimetière des Innocents le tombeau d'une dame Yolande, morte à 88 ans, qui a pu voir avant son trépas, 295 enfants issus d'elle.

Après avoir parlé dans le chapitre de la génération de la formation du corps, Paré parle de l'âme, il en donne quatre définitions. Je suis incompetent en la matière et incapable de vous dire quelle est la bonne ; mais peut-être serez-vous heureux d'apprendre que l'âme est infusée au 40^e jour de la vie intra-utérine chez le mâle, au 50^e chez le fœtus femelle. Ne demandons pas la cause de cette différence, n'essayons pas de connaître ces choses : "l'ignorance en est docte, dit Paré, et l'appétit de les savoir est une espèce de rage." Pour y avoir touché, plusieurs s'y sont

brûlé les doigts, et même à certaines époques, à pareil jeu, on s'exposait au bûcher.

* * *

Dans le procès de Paré, on essaya d'influencer les jurés en insinuant qu'il était huguenot, ce que son biographe Malgaigne a nié. Cependant la chose est affirmée par Sully et par Brantôme. Ce dernier raconte même que le roi garda son chirurgien dans sa propre chambre pendant le massacre de la Saint-Barthélemy.

Sans attacher grande importance à cette légende, nous croyons pouvoir assurer que Paré appartenait à la Religion. Il s'exhale de son livre une sorte d'odeur de Réforme. Il est religieux, mais il ne cite guère le Nouveau Testament; par contre, il cite fréquemment la Bible, suivant l'usage des protestants d'alors. Il ne fait aucune allusion à ces cérémonies auxquelles les catholiques attachent une si grande importance. Il parle du clergé d'une façon peu bienveillante. Ainsi, à Perpignan, il conseille, il est vrai, d'envoyer chercher un prêtre pour un blessé, mais il a soin d'ajouter que ce prêtre l'accompagna jusqu'à la mort, se saisit de sa bourse, de ses hardes et de tout le reste, de peur qu'un autre ne les prit, ajoutant qu'il dirait des messes pour sa pauvre âme.

Peu de temps avant le siège de Paris par Henri IV, notre chirurgien interpella un des plus fougueux Ligueurs, l'archevêque de Lyon, dans les termes approuvés par le chroniqueur Pierre l'Estoile. Sa harangue fait le plus grand honneur à ses sentiments d'humanité, mais elle paraît bien hardie dans la bouche d'un catholique s'adressant à un archevêque.

Le fait suivant est plus démonstratif. Paré raconte dans sa première édition qu'on a voulu l'empoisonner parce que: "quelques-uns, dit-il, me hayaient à mort pour la Religion." Il est vrai que cette anecdote disparaît dans les éditions suivantes: il nous en donne la raison dans son mémoire adressé aux conseillers du Parlement: c'est qu'on en avait inféré qu'il accusait les catholiques d'être des empoisonneurs. "Alors, dit-il, que l'homme qui l'a voulu empoisonner n'appartient ni à l'une, ni à l'autre religion, mais était un libertin sans crainte de Dieu."

Si Paré eut été catholique, il eut simplement affirmé sa

religion et eut probablement profité de la circonstance pour dénigrer la religion concurrente.

En apparence, le fort argument contre le protestantisme de Paré est qu'il fut, lui, ses femmes et ses enfants mariés et enterrés à l'église. Il fut inhumé à l'église Saint-André-des-Arts, le 22 décembre 1590; mais il n'y avait alors ni registres de l'état-civil, ni cimetières spéciaux pour les protestants; il fallait cependant bien être marié et enterré quelque part.

Peut-être aussi, Paré appartenait-il à cette catégorie de sages protestants écœurés des tueries et des crimes dont la religion était le prétexte, qui avaient le bon sens de penser, avec le roi Henri IV, que Paris valait bien une messe.

J'ai parlé des femmes de Paré. Il en eut en effet deux. Il semble même avoir eu le veuvage en horreur, car ayant perdu la première le 4 novembre 1573, il se remaria le 18 janvier 1574.

Le principal appui de Paré dans son procès, était certainement la faveur du roi, aussi essaya-t-on de la lui faire perdre en disant qu'il avait, dans ses ouvrages, passé sous silence la guérison des érouelles par la main royale. Il se défend en ces termes de cette accusation: "Quant aux érouelles, écrit-il dans son mémoire au Parlement, cela est connu et avéré que tous les rois de France ont puissance de les guérir; ce que j'ai vu une infinité de fois, et pour ce que c'est chose toute notoire ne l'ai voulu insérer dans mon livre;" et il ajoute qu'il a souvent facilité l'accès de ces malades près du roi, sachant bien que les remèdes humains ne pouvaient avoir raison de leur maladie.

Il est probable que vous n'ignorez pas qu'autrefois les rois de France avaient le pouvoir de guérir les érouelles. Il leur suffisait de toucher le malade en disant: "Le roi te touche, Dieu te guérit." Le jour du sacre, Louis XV toucha deux mille malades, Louis XVI deux mille quatre cents, Charles X n'en toucha plus que cent vingt; évidemment le pouvoir guérisseur des rois allait s'affaiblissant parallèlement à leur pouvoir politique. Ne rions pas de la crédulité populaire, mais constatons strictement que les malades présentés à Charles X le furent par Aliberti et Dupuytren. Il est d'ailleurs aujourd'hui des guérisons miraculeuses qui paraîtront à ses descendants tout aussi difficiles à accepter que la guérison des érouelles par un pèlerinage près du roi.

Peu nous importe que Paré ait eru au pouvoir guérisseur des rois, qu'il ait été huguenot ou mécréant, ce qui nous intéresse c'est qu'il fut bon, qu'il compâtît aux souffrances des pauvres gens au milieu desquels il a vécu. J'en citerai un exemple parmi beaucoup de semblables. Dans la campagne d'Allemagne de 1552, le malheureux serviteur d'un enseigne reçut sept coups d'épée sur la tête, quatre sur les bras, un sur l'épaule droite. Son maître fit creuser une fosse et voulait l'y jeter. Paré ému de pitié le mit sur une charrette, et lui fit office de médecin, d'apothicaire, de chirurgien et de cuisinier. Les hommes de la compagnie de M. de Rohan admirèrent tellement cette cure qu'ils se cotisèrent pour faire un cadeau à Paré; les hommes d'armes donnèrent un écu et archers un demi-écu. Qu'il ait soigné les nobles et les puissants c'était son métier, il était payé pour cela, mais qu'il ait été compatissant pour les humbles, et qu'il ait pansé les petits en même temps que les grands, les ennemis en même temps que les nôtres, c'est d'une vertu peu commune au XVIIe siècle. Cependant si bon que fut Paré, il n'avait pas, et en cela il est bien de son temps, le respect que nous avons de la vie humaine, ainsi que le prouve la célèbre anecdote du bézoard.

Le bezoard, de l'arabe bēzāhard, qui veut dire contre-poison, était une concrétion intestinale recueillie sur divers animaux. Les plus estimés étaient ceux de la chèvre sauvage et du porc-épie. On les croyait contre-poisons de tous les poisons et on les prenait à l'intérieur sous forme de poudre ou bien on les portait en guise de talisman, comme de nos jours les Orientaux portent encore des amulettes. Ils étaient vendus fort cher, et pour les mettre à la portée d'un grand nombre, on les louait à la journée, quelquefois pour une valeur dépassant 12 francs de notre monnaie.

Un seigneur avait apporté d'Espagne au roi Charles IX une pierre bézoard dont il vantait les vertus. Paré soutint l'opinion contraire, et insinua qu'on pourrait en faire l'expérience sur quelque coquin. Un malheureux cuisinier avait été condamné à la potence pour vol de deux plats d'argent; on lui proposa d'ingérer un poison, puis un contre-poison, lui promettant sa grâce s'il en revenait; il accepta. Un apothicaire lui fit prendre du sublimé et ensuite de la pierre de bézoard. Une heure plus tard,

A. Paré alla le visiter: " Je trouvai, dit-il, le pauvre cuisinier, à quatre pieds, cheminant comme une bête, la langue hors de la bouche, les yeux et toute la face flamboyante, désirant toujours vomir, avec grande sueurs froides; et jetant le sang par les oreilles, nez, bouche, par le siège. Il mourut misérablement, criant qu'il eût mieux valu être à la potence. Il vécut sept heures ou environ." Quelle réflexion ce spectacle horrible fit-il naître dans l'esprit de Paré? Simplement que la pierre d'Espagne n'eut aucune vertu.

Nous n'avons d'ailleurs le droit de lui rien reprocher. Il serait ridicule de s'étonner qu'un homme du XVII^e siècle n'eut pas les idées d'un homme du XX^e. Tous nos contemporains n'ont d'ailleurs pas eu le respect, je ne dirai pas de la vie humaine, mais, ce qui est la même chose, de la santé humaine. Il serait facile de rappeler de coupables expériences faites sur l'inoculation de la syphilis, de la lèpre, du cancer... Nous ne saurions trop protester contre ces crimes. S'il est un homme pour qui la vie et la santé de ses semblables doivent être sacrées, c'est le médecin. Néanmoins dans ces derniers temps nous avons entendu parler *d'assassinat médical* (l'association de ces mots n'a rien de flatteur pour nous). Voici ce dont il s'agit. Ce serait le droit donné aux médecins de hâter la mort des incurables. D'autres pensent qu'il faut rendre exempte de douleur la mort de ceux qui veulent se suicider, ce serait l'eutanasié. Tout ceci est déraisonnable et criminel, en tout cas ce n'est pas nouveau. Ainsi à Turin, Paré entrant dans une étable pour loger son cheval, y trouva quatre soldats morts et trois appuyés contre la muraille et sans connaissance. " Les regardant en pitié, dit Paré, il survint un vieux soldat qui me demanda s'il y avait un moyen de pouvoir guérir, je dis que non; subit il s'approcha d'eux et leur coupa la gorge doucement et sans colère. Voyant cette grande cruauté, je lui dis qu'il était un mauvais homme. Il me fut répondu qu'il priait Dieu que lorsqu'il serait accourré de telle façon, il se trouvât quelqu'un qui lui en fit autant, afin de ne languir misérablement."

Du reste les soldats de l'époque étaient des sortes de bandits. Charles-Quint, d'après notre chirurgien, les comparait aux chenilles, sauterelles et hametons qui mangent les bourgeons et autres biens de la terre. " S'ils étaient, disait-il, gens de biens, ils ne

seraient en son camp pour six livres par mois." Il n'y avait point d'excès qu'ils ne commissent. Je cite au hasard. Au château de Villasnes, en Piémont, toute la garnison est égorgée, excepté dit Paré, "une forte belle, jeune et gaillarde piémontaise, qu'un grand seigneur voulut avoir pour lui tenir compagnie de nuit, de peur du loup-garou." La croyance au loup-garou étant à cette époque fort répandue, les faits de ce genre devaient être fréquents.

En dehors du pillage, les soldats avaient une source considérable de bénéfice, la rançon de leurs prisonniers, mais malheur à celui qui était incapable de la payer, lisez le récit de la prise de Hesdinet vous verrez à quels supplices affreux on soumettait les prisonniers pour leur faire dire de quelle maison ils étaient, et comme on faisait mourir cruellement ceux qu'on croyait incapables de se racheter.

A ce même siège, pour échapper à la rançon, A. Paré se déguise en misérable et se couvre de suie, mais il est reconnu aux soins qu'il donne à M. de Martigues, grièvement blessé. L'ouvrier est si bien reconnu à son œuvre que le chirurgien de l'empereur lui proposa de rester avec lui, lui promettant de le bien traiter, de l'habiller à neuf et de le faire aller à cheval. Il répondit qu'il ne consentirait pas à servir les ennemis de sa patrie. Ce qui fit dire au chirurgien allemand qu'il était fou, que s'il était prisonnier il servirait un diable pour recouvrer la liberté.

Paré refusa aussi d'entrer au service du duc de Savoie qui, irrité, dit qu'il fallait l'envoyer aux galères. Il fut cependant donné à M. de Vandeville qui lui promit de le laisser partir sans rançon s'il le guérissait d'un vieil ulcère de jambe. Mais la guérison devant être longue, un marché fut fait portant que la liberté serait accordée dès que l'ulcère aurait diminué de moitié, on en prit mesure avec un morceau de papier et dès que la plaie fut cicatrisée dans l'étendue convenue, on mit en liberté notre chirurgien. Ajoutons qu'après la prise de Hesdin, le roi averti qu'il était prisonnier, fit écrire à sa femme qu'il se chargeait de payer sa rançon.

Grâce à ce système de rançon, le métier de soldat pouvait être très lucratif. L'histoire de M. de Beaugé, à cette même prise de Hesdin, le montre assez. Il est pris par des soldats espagnols.

Malgré son déguisement misérable, ils le reconnaissent à sa bonne mine pour un gentilhomme, ils confirment ce diagnostic en le faisant déchausser, en constatant qu'il porte des chaussettes et que ces pieds sont propres. Plutôt que de découvrir sa qualité, le prisonnier subit une dure prison. Il se trahit par le chagrin qu'il laissa voir en apprenant la mort de son frère, et c'est ainsi que le duc de Savoie gagna quarante mille écus. Aujourd'hui les mœurs sont bien changées, on ne rançonne plus les individus, on rançonne les nations et, grâce à cette façon plus scientifique d'opérer, la guerre est devenue plus lucrative pour le vainqueur.

* * *

En un temps où l'on était constamment en guerre, Paré, étant chirurgien, passa une partie de son temps aux armées, l'autre à la cour, parce que les rois, soucieux de leur santé, ne voulaient pas qu'un homme aussi habile s'éloignât de leur personne.

En 1552, il fut, sur la recommandation de M. de Vendôme qui l'avait vu à l'œuvre sur les champs de bataille, nommé chirurgien ordinaire du roi Henri II.

Il occupa le même poste près de François II et de Charles IX. Ce dernier le nomma premier chirurgien en 1563, il conserva cette fonction près de Henri III.

Les appointements de chirurgien ordinaire étaient de deux cent quarante livres, ceux de premier chirurgien de huit cents livres tournois. Un état de la maison de Charles IX en l'année 1572 montre qu'elle comprenait dix-sept médecins, le même nombre de chirurgiens, six barbiers et trois apothicaires. Outre ses appointements ce personnel devait recevoir de petits cadeaux, c'est ainsi que les comptes du roi pour l'année 1559, nous indiquent que Paré reçut pour porter le deuil aux funérailles de Henri II sept aulnes et demie de drap au prix de six livres tournois l'aulne.

Cette faveur de plusieurs rois de France n'alla pas sans éveiller des jalousies. C'est ainsi que François II étant mort d'une méningite consécutive à une otite, on répandit le bruit que Paré lui avait versé du poison dans l'oreille. Je ne répéterais pas cette calomnie stupide, si ce n'était une occasion de rappeler que cette croyance aux empoisonnements par l'oreille devait être

assez répandue au XVIIe siècle, car ainsi que Shakespeare dans son drame d'*Hamlet*, fait périr le roi Gonzague

On croyait d'ailleurs à cette époque à bien d'autres choses plus difficiles à croire. C'est ainsi que Paré croit aux sorciers, s'il n'y eut pas cru, il aurait certainement fait exception. Il établit leur existence par un syllogisme. Il ne faut pas douter de leur existence, dit-il, puisqu'on a établi des lois contre eux et jamais on n'a fait de loi contre des gens qui n'existent pas. A cette preuve philosophique il joint une preuve religieuse bien autrement convaincante, c'est que leur existence est à diverses reprises affirmée par l'Ancien et le Nouveau Testament. On les divise en plusieurs sortes: nécromanciens ceux qui interrogent les morts, chiromanciens ceux qui interrogent les lignes de la main, hydromanciens ceux qui devinent par l'eau, pyromanciens ceux qui devinent par le feu, aéromanciens ceux qui devinent par l'air. Leurs pouvoirs sont considérables, ils peuvent faire trembler la terre, tonner, éclairer, venter, déplacer une montagne, soulever en l'air un château. Ils peuvent donner des maladies, d'où la nécessité pour les médecins de connaître les choses surnaturelles, telles sont les rétentions d'urine, les possessions du démon, le nouement d'aiguillette qui rend l'acte conjugal impossible. " Il est certain, dit Paré, que les sorciers ne peuvent guérir les maladies naturelles, ni les médecins les maladies venues par sortilège." Aussi n'y a-t-il pas de peine trop cruelle pour punir les sorciers, et il ne faut pas oublier l'ordre donné par Moïse: " Tu ne laisseras pas vivre la magicienne."

Quand l'homme est mu par ses passions politiques ou religieuses, et je ne sais pourquoi je distingue des passions qui, dans la pratique, sont confondues, il devient singulièrement cruel et ne recule devant aucune injustice, aucune violence.

Cependant Paré n'a point partagé toutes les erreurs de son temps, il a combattu certains préjugés; je les rappellerai moins pour lui en faire gloire que pour indiquer l'état mental des malades et des médecins de son temps.

Un seigneur, Christophe des Ursins, avait fait une grave chute de cheval. Une fois guéri, il s'étonna que contrairement à l'usage on ne lui eût pas donné de poudre de momie. C'est à cette

occasion que Paré écrivit son mémoire sur ce sujet. La poudre en question était administrée aux malades qui avaient reçu une violente commotion. Comment se la procurait-on? Paré raconte l'histoire d'un juif d'Alexandrie qui embaumait des cadavres, sans s'occuper de quoi ils étaient morts et les vendait comme momies anciennes. A Paris, des apothicaires avides de gain fabriquaient des momies avec des cadavres pris de nuit au gibet et les vendaient très cher. "Voilà, ajoute Paré, comme on nous fait avaler indiscrètement et brutalement la charogne puante et infecte des pendus et de la plus vile canaille de la populace d'Egypte, ou de pestiférés, ou de vérolés ou ladres: comme s'il n'y avait pas moyen de sauver un homme tombé de haut et contus." Paré ajoute que cette sale drogue n'était pas seulement inutile, elle donnait lieu à de sérieux troubles digestifs.

C'est également pour satisfaire la curiosité du même seigneur des Ursins que Paré écrivit son mémoire sur la licorne. Il reconnaît qu'on n'est pas d'accord sur la forme de cet animal, sur le pays qu'il habite, mais il existe néanmoins, car il y a passages de l'Écriture qui parlent; "aussi, ajoute Paré, je crois qu'il y a toujours eu et qu'il y a encore des licornes." Fort heureusement l'Écriture ne parle pas de leur vertu curative, c'est ce qui lui permet de la nier. Leur corne passait pour un excellent contre-poison, aussi en trempait-on un morceau dans la coupe où le roi buvait. On ne sait où les marchands se procuraient cette denrée, mais ils la vendaient beaucoup plus chèrement que l'or. On gardait une de ces cornes à St-Denis et le roi en avait refusé cent mille écus. Les médecins ne croyaient plus à sa vertu et la prescrivait pour des raisons analogues à celles qui leur font aujourd'hui prescrire certaines drogues que personnellement ils ne prendraient pas. "C'est que le monde veut être trompé, écrit Paré, et sont contraints les dits médecins bien souvent d'en ordonner, ou pour mieux dire permettre aux patients d'en user parce qu'ils en veulent. Que s'il advenait que les patients qui en demandent mourussent sans en avoir pris, les parents donneraient tous la chasse aux dits médecins et les décrivaient comme vieille monnaie."

Mais si Paré combat ces préjugés sur la momie et la licorne, il donne à beaucoup d'autres l'appui de son autorité.

Ici, j'éprouve un véritable scrupule. Paré est un grand chirurgien, et je vais vous exposer son œuvre médicale qui est étrange pour ne pas dire plus. Je prie les chirurgiens de m'excuser et pour mériter leur indulgence, j'accepterai l'explication fournie par Malgaigne: "Ce qui fatigue, écrit-il, dans la lecture de l'ouvrage de Paré, c'est exclusivement l'exposition des théories nauséabondes qu'il avait puisées aux cours de la Faculté de Paris." Ayant donné cette explication toute naturelle, j'espère qu'on m'excusera d'énumérer quelques-unes des formules thérapeutiques auxquelles Paré donne l'appui de son autorité.

Il y avait à Turin un chirurgien qui avait la réputation de guérir les plaies d'arquebuses. Pendant deux années, Paré le combla de prévenances et de présents, enfin il eut la joie de posséder son secret. Il consistait à faire bouillir dans de l'huile de lys des petits chiens nouvellement nés et des vers de terre préparés avec de la térébenthine de Venise. C'est ce que Paré appelle de l'huile de petits chiens. Il avait promis de ne pas divulguer cette méthode. Il se crut moins répréhensible de manquer à sa parole que de garder une recette d'où dépendait le salut d'un grand nombre de gens.

À plusieurs reprises, Paré recommande les excréments comme agent thérapeutique. La fiente de pigeons, écrasée avec des noyaux de pêches, employée en cataplasme guérissait la migraine. L'excrément du bœuf conviendrait au traitement de la goutte. La fiente de pigeon est aussi très utile dans le traitement de la calvitie. Je pourrais, par d'autres exemples montrer le rôle considérable joué à cette époque, en thérapeutique par les excréments, mais je ne crois pas vous être désagréable en n'insistant pas davantage sur ce sujet.

Le traitement des bubons est supérieur à tout ceci. "On pourra prendre, écrit Paré, une poule commune qui ponde afin qu'elle ait le cul plus ouvert, et leur faudra plumer et mettre dedans deux ou trois grains de sel profondément, afin que l'acrimonie du sel irritant le boyau culier le leur tienne toujours ouvert: et leur tenir le cul dessus la bosse ou charbon... leur serrant parfois le bec afin qu'elles attirent plus vivement le venin. Cette attraction faite par le cul des poules attire plus le dit venin que ne fait la ventouse."

* * *

Maintenant je vais vous exposer une série de faits invraisemblables que Paré a empruntés aux auteurs de toutes les époques et qui ont trouvé asile dans son livre des animaux, ou dans celui des monstres, ils vous montreront jusqu'où pouvait aller la crédulité d'un homme au XVII^e siècle, même quand son intelligence le mettait au-dessus de la moyenne.

Les animaux, *d'après Paré*, nous donnent des exemples de religion, de morale et ont même inventé certaines opérations chirurgicales.

Les éléphants adorent le soleil en élevant leur trompe vers lui et rentrent dans les bois, leur prière finie. Leur pudeur est telle qu'ils ne sauraient prendre leurs ébats amoureux dans le voisinage de l'homme. Ils ne consentent pas à s'embarquer pour les pays étrangers à moins que leur gouverneur n'ait juré de les ramener dans leur pays.

Les cigognes nourrissent leur père et leur mère dans leur vieillesse. Ces animaux sont *humains* entre eux.

Il y a quelquefois d'une espèce à l'autre une désharmonie que la mort n'éteint pas. C'est ainsi que certains affirment qu'un luth monté avec des cordes faites de boyaux de brebis et de loup ne saurait être accordé. C'est le comble du désaccord.

Certains animaux auraient précédé l'homme dans la voie des découvertes médicales. L'hippopotame aurait l'habitude de la saignée et nous aurait appris la phlébotomie. Le traitement de la cataracte par abaissement aurait été trouvé par une chèvre qui, se frottant contre des épines, aurait abaissé son cristallin opaque.

L'ibis a l'habitude d'emplir son bec d'eau de mer et de se l'injecter de façon à évacuer ses excréments. Il aurait inventé le lavement.

Parmi les prodiges, j'en citerai un seul il est intéressant, parce que Paré dit l'avoir personnellement constaté :

“ Etant en une mienne vigne près le village de Meudon, où je faisais rompre de bien grandes et grosses pierres solides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros crapaud vif, il n'y avait aucune apparence d'ouverture et m'émerveillais comme cet animal avait

pu naître, croître et avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne fallait s'en émerveiller, parce que plusieurs fois il avait trouvé de tels et autres animaux au profond des pierres, sans apparence d'aucune ouverture. On peut donner raison de la naissance et vie de ces animaux : c'est qu'ils sont engendrés de quelques substance humide des pierres, laquelle humidité putréfiée produit de telles bêtes."

Ce prodige vous paraît aujourd'hui difficile à admettre. Et cependant les gens de mon âge qui ont assisté aux premiers travaux de Pasteur, savent qu'alors, des savants distingués soutenaient la doctrine de la génération spontanée, leur opinion sur les microbes est très comparable à celle que notre chirurgie a donné sur l'origine des crapauds de Meudon.

Les monstres, selon Paré, sont ordinairement le signe de quelque malheur à venir. Ils ont différentes causes, la colère de Dieu, la cohabitation avec les animaux. ., mais la cohabitation avec le diable est stérile.

Paré emprunte à divers auteurs les histoires de monstres les plus invraisemblables, et il en reproduit souvent le dessin. Nous citerons quelques types :

Monstre semblable à sa mère dans la partie sus-ombilicale, chien dans la partie sous-ombilicale. Il fut envoyé au pape.

Monstre ayant le nez crochu, le col long, les yeux étincelants, une queue aiguë, des pieds fort agiles. Il remplit la chambre de fumée. Les femmes durent se jeter sur lui et le suffoquer avec des oreillers ;

Monstre ressemblant à une anguille, excepté qu'il avait la queue fort velue. Si vous êtes désireux de vous représenter exactement cette singulière bête, je vous renvoie au dessin que Paré joint à sa description.

C'est encore aujourd'hui une croyance répandue dans le peuple que les femmes peuvent accoucher des monstres tués par les médecins. Vous l'entendrez affirmer ; on vous dira, avoir connu des accouchées auxquelles cet accident était arrivé, que la chose n'est pas niable, mais que les médecins croient devoir la laisser ignorer au public.

Paré, outre les monstres humains, cite quelques monstres marins ; j'en rappellerai quelques types :

Monstre marin ayant la tête d'un ours et les bras d'un singe;
Monstre marin ayant la tête d'un moine et couvert d'écailles
de poisson ;

Monstre marin ressemblant à un évêque vêtu de ses habits pontificaux.

En terminant, je voudrais faire un peu de morale, car si elle termine bien une fable, elle n'est pas déplacée à la fin d'une conférence.

Il ne faut pas reprocher à Paré ses erreurs, ce sont celles de son temps, ce sont celles du milieu où il a vécu, et c'est parce qu'elles ne lui sont pas personnelles qu'elles nous intéressent et que nous les relevons si soigneusement, cherchant à savoir quels sentiments, quels préjugés, quelles erreurs, régnaient au XVI^e siècle dans une classe que l'on devait supposer particulièrement éclairée.

Il faut être modestes. Nous vivons au milieu de conventions morales, religieuses, politiques, sociales. Beaucoup d'entre elles disparaîtront ou seront profondément modifiées, et beaucoup de nos façons de voir paraîtront à nos descendants aussi étranges que plusieurs de celles rapportées dans le cours de cette conférence.

SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL.

Séance du 28 Mars 1905

Présidence de M. MERCIER (Oscar)

I. — Présentation des pièces anatomiques

M. de Martigny (François), présente des pièces anatomiques.

(a) Cancer de l'estomac.

(v) Cancer du rectum.

MM. Dubé, Mercier (Alp.) et Marien prennent part à la discussion.

II. — Communication.

La lutte contre la tuberculose. — M. E. P. Benoit.

(Voir plus haut).

DISCUSSION.

M. Dubé engage les membres à faire de la propagande dans les journaux politiques et médicaux pour lutter contre la tuberculose.

Des conférences ont été données ces temps derniers devant diverses sociétés ouvrières. Ces conférences ont été écoutées avec beaucoup d'attention.

M. Dubé suggère l'idée de faire dans les écoles des conférences sur l'hygiène en général et sur les moyens de combattre la tuberculose.

M. Lecavalier approuve les remarques de M. Dubé: insiste sur l'importance des conférences faites devant les sociétés ouvrières. On devrait s'assurer des conditions hygiéniques de chaque corps de métier en particulier et des causes susceptibles de provoquer le développement de la tuberculose, afin de pouvoir lutter avec efficacité contre cette maladie.

M. Lecavalier note aussi en passant que les statistiques concernant la tuberculose ne sont pas toujours très exactes.

M. LeSage: Quant à ce qui concerne les sanatoriums, croit que pour le moment, il serait plus pratique de surveiller l'hygiène générale des villes, des habitations et des individus.

M. Benoit Le sanatorium a une influence énorme sur l'amélioration de la tuberculose. Le malade y puise des notions d'hygiène qu'il transmet ensuite à son milieu: Dans les grands centres il est

aussi très important d'améliorer les conditions des logements ouvriers.

M. Dubé: On devrait enseigner aux tuberculeux à suivre son traitement à domicile, par la fenêtre ouverte, le grand air, etc.

M. Benoit cite un médecin de Philadelphie, qui a fondé un sanatorium sommaire dans un endroit isolé de la ville. Les malades ne sont tenus que d'y apporter leurs provisions de bouche. Ce "campement hygiénique" a donné jusqu'ici d'excellents résultats.

ALBERT LARAMÉE.

Séance du 13 avril 1905

Présidence de M. MERCIER (Oscar).

COMMUNICATIONS

I. — *M. Dubé*: La lutte contre les médicaments dits secrets .. (Voir plus haut).

II. — *M. Mercier* (Oscar) rapporte deux cas de hernies étranglées où le sac était constitué par une série de renflements et de rétrécissements par multiples collets fibreux du sac consécutivement fermés les uns après les autres par glissement progressif, mais avec arrêts spontanés de la séreuse péritonéale. Il fait voir par sa deuxième observation combien dans ces cas, il est facile de laisser passer inaperçu le véritable étranglement. Ces hernies sont généralement étranglées dans plusieurs ou même dans tous ces multiples collets du sac, le véritable étranglement peut se trouver en dedans de la cavité abdominale même.

Le chirurgien croit avoir fait son devoir après avoir réduit une certaine quantité d'épiploon et cependant cette apparence de sécurité est très dangereuse, car le véritable étranglement n'a pas été touché, et le malade meurt quelques jours après. *M. Mercier* a pu heureusement éviter cet accident et guérir ses deux malades.

III. — *M. Dubé* La dilatation aiguë du cœur et son traitement.

Albert LARAMÉE.

FORMULAIRE

Contre la dysménorrhée :

Extrait fluide d'hydrastis canadensis	}	à 1 à 2 grammes.
Extrait fluide de viburnum prunifolium		
Extrait de piscidia erythrina		
Elixir de garus		30 grammes.
Sirop simple		30 grammes.
Eau distillée de tilleul		140 grammes.

Une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Traitement de la syncope par l'excitation nasale :

Alcool	}	à 5 grammes.
Ether		
Chloroforme		
Menthol		1 gramme.
Ammoniaque		20 gouttes.

Ou encore :

Alcool	10 grammes.
Ether	5 grammes.
Menthol	1 gramme.
Acide acétique cristallisé	40 gouttes.
Pyridine	2 grammes.

Versez 15 à 20 gouttes de l'une ou de l'autre de ces solutions sur un mouchoir et les faire respirer au malade.

Contre l'ulcère de l'estomac :

Bicarbonate de soude	}	à 40 grammes.
Sulfate de soude		
Chlorure de sodium		

Une cuillerée à café ou à soupe à prendre tous les matins à jeun, en 15 ou 30 minutes, par petites gorgées, dissout dans une chopine d'eau chaude, à 35°, 40°, etc. Continuer pendant un mois environ. Alimentation liquide (soupe et lait) par petites gorgées; on peut y ajouter un peu de café ou de thé. Cesser au bout d'un mois.

En cas de constipation, prendre une à deux cuillerées à café de

Poudre de rhubarbe	40 grammes	
Carbonate de magnésie	}	à 20 grammes.
Sucre		
Essence de menthe		Q. s.

Si le traitement ci-dessus est mal supporté, 1 à 4 cuillerées à soupe le matin à jeun, de

Nitrate d'argent	15 centigr.
Eau distillée	100 grammes.

Ne manger qu'une heure et demie après.

(Liebermeister).

Contre les hémoptysies :

Chlorure de calcium	4 grammes.
Sirop d'opium	30 grammes.
Eau distillée de tilleul	120 grammes.

Une cuillerée à soupe toutes les heures.

(Robir).

Contre les hémorrhoides :

Teinture d'hamamélis (écorcees)	3 grammes.
Vaseline	39 grammes.

En application suivant les besoins.

Contre l'hémoptysie chez le tuberculeux (période cavitaire) :

Poudre d'ipéca	3 grammes.	
Sirop d'ipéca	}	à 30 grammes.
Sirop diaode		

Une cuillerée à café ou à dessert toutes les trois heures jusqu'à obtention de l'état nauséux. Cesser si les vomissements ont tendance à apparaître. Continuer pendant un ou deux jours dans le cas contraire.

Si l'on redoute une aggravation et que la fièvre monte, on remplacera l'ipéca par le tarte stibié.

Tarte stibié	0 gr. 03 centig.
Julep gommeux	100 grammes

Par cuillerée à café toutes les trois heures, pendant trois jours. (Trousseau)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie du Progrès Médical, 14, rue des Carmes, Paris. — *Recherches cliniques et thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie.* — Compte-rendu du service des enfants idiots, épileptiques, arriérés et aliénés de Bicêtre, pendant l'année 1903; par Bourneville, avec la collaboration de MM. Boyer (J.), Lemaire, Reine Maugeret (Melle), Julien Noir, Paul Roncour. Vol. in-8 de CLXXIV — 346 p., avec 72 figures et 17 planches. Prix 7 fr.

Traité d'Hématologie.—F. Bezançon et M. Lubbé, ouvrage le plus complet sur la question, 2 forts volumes; 25 francs.—G. STEINHEIL, éditeur, Paris, 1904.

Formulaire des médicaments nouveaux pour 1905, par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN, docteur en pharmacie de l'Université de Paris. Introduction par le Dr HUCHARD, médecin des hôpitaux. 1 vol. in-18 de 322 pages, cartonné: 3 fr. (Librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris).

LA VALEUR THERAPEUTIQUE DU PEPTO-MANGAN ("GUDE")

Traduit d'une Monographie

Par le Docteur VEIEMEYER, Harem, Allemagne.

1. Le Pepto-mangan (Gude) est incontestablement une préparation analeptique et égale à toute autre préparation, à ce point de vue.

2. Recommandé dans tous les cas où il est nécessaire d'augmenter la masse du sang et d'en améliorer la qualité; comme, par exemple, dans la chlorose, l'anémie, la leucémie, dans les affections chroniques des organes respiratoires, dans plusieurs maladies de la digestion, spécialement contre la diarrhée, dans les longues convalescences, chez les femmes faibles et anémiques après l'accouchement.

3. Cette préparation est bonne au goût et n'a pas besoin de correctifs. Elle est spécialement indiquée dans les maladies longues et débilitantes, et convient aux personnes nerveuses, aux neurasthéniques qui ne peuvent, même pour peu de temps, prendre une préparation quelconque de fer. Les malades atteints de dyspepsie nerveuse, non seulement trouveront que le Pepto-mangan (Gude) est la meilleure préparation ferrugineuse, mais ils reconnaîtront de plus que c'est une préparation stomachique qui exerce une influence des plus favorable sur les organes de la digestion.

4. Ses propriétés analeptiques et curatives sont dues à l'introduction directe du fer et à ses effets stimulants sur l'appétit et la digestion.

5. Aucun effet désagréable.

Le Pepto-Mangan (Gude) est donc une addition de valeur à la liste comme médicaments. Suivre les directions imprimées pour le dosage. Cette préparation ne produit pas de répugnance par un usage prolongé, elle peut être administrée des mois durant, et est tolérée par les enfants aussi bien que par les adultes des deux sexes.